



La Commission Glassco veut davantage de français dans les documents du Fédéral

La scène parlementaire Sus aux militaires!

(Par JEAN-MARC POLIQUIN)

Ottawa. — Tout se passe comme si la Commission Glassco avait décidé, d'entrée de jeu, de courir sus aux militaires.

Le troisième rapport qu'elle vient de rendre public, fait d'eux sa tête de Turc. Ainsi dans le chapitre intitulé "L'information au pays", elle rappelle qu'en deux semaines de 1961 les trois armées ont sorti 68 communiqués de presse, 7 commentaires de nouvelles, plus de 2,500 photographies, plus de 100 documents pour la radiotélévision et cinéma, plus de 700 enregistrements pour la radio et plus de 500 enregistrements pour la télévision. Elle exprime l'avis "qu'une telle activité est inquiétante".

Quelques pages plus loin, la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement donne à entendre que les forces armées attachent trop d'importance aux relations extérieures. De nombreux spécialistes en ce domaine se trouvent dans des camps militaires du Canada et à la division européenne en garnison outre-mer. Ces spécialistes forment au bas mot 40 p. 100 du personnel qu'il consacre la totalité de son temps à l'information et aux relations extérieures dans les trois armées. Face à une telle proportion, la Commission se demande "si tant de spécialistes sont réellement nécessaires dans les centres militaires".

Abordant la question des services de film, la Commission note qu'en 1960-61 le ministère de la Défense nationale a dépensé à ce chapitre plus que tous les autres ministères et organismes réunis. Au total, il a dépensé \$380,000, comparativement à \$220,000, pour les autres services de l'Etat.

Sous la rubrique des écoles fédérales, la Commission Glassco reproche au ministère de la Défense nationale d'assurer chaque année sans raison suffisante l'instruction gratuite de 40,000 enfants militaires. Elle fait observer que nulle loi ne crée cette obligation qui prend sa source dans des décrets du conseil. Sur la foi des propositions de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique en matière d'engagement, elle engage le ministère à conclure des ententes avec toutes les provinces, sur le modèle de l'accord signé avec la Colombie-Britannique, pour remettre à qui de droit l'éducation de ces enfants.

La Commission provoquera un tollé à ce sujet, vu qu'elle conteste la justice d'accorder un enseignement gratuit aux enfants des militaires, sauf le cas des jeunes Canadiens en Europe.

Elle échappe cependant à toute critique lorsqu'elle souligne que la question générale du droit à l'enseignement gratuit devrait faire l'objet d'une loi au lieu d'être soumis aux règlements militaires et aux décrets du conseil.

Au chapitre de la formation des officiers, la Commission Glassco propose des mesures terriblement radicales.

De façon générale, elle déplore le gaspillage constaté dans les écoles militaires canadiennes et invite le gouvernement à enquêter sur l'importance numérique des personnels enseignants, administratifs et auxiliaires de ces institutions. En particulier, elle recommande explicitement la fermeture du collège militaire de Royal Roads à Victoria (Colombie-Britannique).

Elle voit une comparaison pénible: chaque million dépensé dans les collèges militaires du Canada produit environ 21 officiers canadiens et 3 diplômés universitaires, tandis que chaque million dépensé au titre du programme universitaire produit plus de 70 officiers de carrière et 35 autres diplômés universitaires dont bénéficie l'ensemble de l'économie canadienne.

Faut-il s'étonner si la Commission demande au gouvernement de former un comité d'experts pour déterminer les besoins réels des forces armées en officiers munis d'un diplôme universitaire et d'aviser aux moyens à prendre pour combler ces besoins à un coût raisonnable.

En veine de cruauté, la Commission recommande d'abolir la direction de l'enseignement naval et d'éliminer graduellement les hôpitaux militaires.

Il serait maintenant assez normal que l'Armée, l'Aviation et la Marine "partent en guerre" à leur tour contre la Commission Glassco.

Un seul directeur d'information bilingue

OTTAWA. — P.C. — La publication d'un plus grand nombre de rapports et de documents fédéraux en langue française est réclamée par la commission Glassco dans son troisième rapport, rendu public hier soir. "La publication des documents dans les deux langues officielles ne doit pas être considérée comme une extravagance, mais comme un service essentiel à fournir au public canadien", note le rapport, qui consacre un chapitre au bureau des traductions, dans les cadres de l'étude sur les services d'information.

Le rapport constate qu'il n'y a actuellement qu'un seul directeur de service d'information qui soit bilingue. "Quelques ministères et organismes, parce qu'ils sont plus conscients ou parce qu'ils ont plus de chance que d'autres, ont des agents d'information bilingues à d'autres échelons."

Constatant que la rédaction de documents en langue française est un besoin pressant dans la plupart des ministères et des organismes et que d'autre part la préparation des textes anglais et français doit être mieux coordonnée, la commission Glassco recommande: — Que des mesures soient prises pour attirer un plus grand nombre d'agents d'information bilingues dans la fonction publique. — Que dans chaque ministère et organisme un bilinguisme intégral soit exigé de l'un des deux premiers responsables des services d'information.

LES TRADUCTEURS

Le rapport va plus loin dans sa conclusion en disant qu'un "plus grand nombre d'agents d'information bilingues prépareraient les documents des services d'information dans les deux langues en adaptant chaque version au groupe linguistique".

La Commission critique sévèrement les "délais excessifs" pour la publication des versions françaises et constate que la pénurie de traducteurs peut en être une des raisons, mais pas la seule.

La production globale du Bureau de traductions, compte tenu de toutes les langues et à toutes fins, est de l'ordre de 100,000,000 de mots, par an. Mais la plupart du temps, quelque 10 pour cent des 226 postes de traducteurs du Bureau sont vacants. Au cours des douze derniers mois plus de 30 traducteurs ont quitté le Bureau.

Le Bureau a beaucoup de mal à recruter des traducteurs en dehors de la fonction publique parce qu'il ne peut offrir des traitements de début supérieurs à \$5,000 par an, même lorsque des spécialistes sont absolument nécessaires.

Aussi la Commission recommande-t-elle une révision de la classification, de la rémunération et des possibilités d'avancement de tous les traducteurs de la fonction publique. Elle propose aussi que l'on confie des traductions à des personnes compétentes en dehors d'Ottawa.

"On pourrait également envisager la création d'un bureau auxiliaire de traduction dans la province de Québec, mais pas nécessairement à Montréal", dit le rapport.

TRAVAIL

Au sujet des conditions de travail des traducteurs, on note que "le fait d'exiger 2,000 mots par jour doit nécessairement avoir des effets néfastes sur la qualité des traductions". Tout en concédant qu'il est peut-être souhaitable de fixer certains minimums très généraux en ce qui concerne le rendement de chaque traducteur.

Des exemples de délais de publication de documents français sont cités dans le rapport. Récemment le ministère du Commerce a publié une brochure intitulée "Market opportunities abroad." La Chambre de commerce de Montréal a commandé 50 exemplaires français de cette publication.

Mais comme il fallait attendre cinq semaines avant de les recevoir, la Chambre a décidé de préparer elle-même en français un résumé de la brochure. Et les 2,000 exemplaires de la traduction officielle sont restés en magasin à Ottawa.

En 1960-61, l'imprimeur de la reine a publié 3,586 textes en anglais et seulement 866 en français. Les rapports sur les recherches du ministère de l'Agriculture, qui ont trait à des problèmes courants, paraissent parfois en français deux ou trois ans après la version anglaise, même s'ils ont été rédigés par des experts de fermes expérimentales du Québec.

Le rapport note que les responsables des services d'information devraient admettre qu'il faut faire des plans à l'avance et prendre des mesures pour que les traductions soient effectuées au fur et à mesure de la préparation des originaux.

Un excellent exemple est la récente publication de la Commission de la capitale nationale intitulée "The queen's choice" de Wilfred Eggleston. Ce livre a été traduit par section en français à mesure que l'auteur terminait ses chapitres.

Problèmes inexploités entre les provinces et le fédéral

OTTAWA, (PC) — "Il faudrait à tout prix aborder d'une façon plus réaliste le problème de la collaboration fédérale-provinciale", souligne le rapport de la Commission royale Glassco qui note qu'une telle mesure profiterait aussi bien aux gouvernements provinciaux qu'au fédéral.

Faisant une revue des programmes conjointement parés par le fédéral et les 10 provinces, la Commission Glassco note que le dossier est satisfaisant bien qu'il y ait nombre de problèmes et que plusieurs autres domaines soient demeurés inexploités.

La Commission royale exprime le sentiment que certaines

activités fédérales pourraient être mieux servies à un palier inférieur.

Le rapport souligne les "variations frappantes" en ce qui a trait aux conditions stipulées par certains programmes de subventions. La plupart de ces variations "sont la résultante d'accidents historiques" mais d'autres s'expliquent moins facilement.

"L'existence de nos jours de cadres compétents au sein du fonctionnarisme provincial favorise la coopération entre les deux paliers de gouvernement."

Un examen des services fédéraux s'impose pour déterminer si on a tenu suffisamment compte du développement provincial.

Le rapport Glassco dénonce les Extravagances de la Défense nationale

OTTAWA, (PC) — Le ministère de la Défense a été critiqué par la Commission royale Glassco pour avoir outrepassé la mesure dans le domaine de l'information.

Dans la troisième tranche de son rapport sur l'organisation

gouvernementale, la Commission d'enquête recommande que les services d'information du gouvernement fassent preuve d'une "réserve et d'un juste milieu" dans ce domaine. Aussi, les enquêteurs recommandent-ils au gouvernement d'évaluer les activités des forces armées sous ce rapport "et particulièrement l'emploi considérable des techniques de relations publiques".

Ce qui s'est passé dans le monde, hier

PEKIN

(Reuters) — La Chine communiste a annoncé hier, qu'elle avait donné "une réponse positive" aux propositions de six nations afro-asiatiques non engagées, pour le règlement du conflit frontalier sino-indien.

Les propositions furent rédigées à une récente réunion des six nations à Colombo et soumises au gouvernement chinois la semaine dernière par le premier ministre de Ceylan, Mme Sirimavo Bandaranaike, qui a quitté Pékin samedi pour une tournée en Chine.

OTTAWA

(PC) — Le gouvernement canadien est-il sur le point de prendre une décision sur les armes nucléaires à la suite de la déclaration du général Lauris Norstad? Des informateurs d'Ottawa déclarent qu'ils en doutent, et ajoutent que le contraire est beaucoup plus vraisemblable.

LONDRES

(PA) — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fortement nié hier des rapports publiés dans la presse britannique voulant que des bombardiers anglais aient percé les défenses nord-américaines au cours d'une attaque simulée à la bombe-H il y a deux mois.

NEW-YORK

(PA) — Une fois de plus, hier, la médiation fédérale n'a pas réussi à régler la grève de 60,000 débardeurs américains qui paralysent, depuis 16 jours, les ports américains de l'est et de la côte du golfe du Mexique. Plus de 100 navires sont immobilisés et les pertes se chiffrent maintenant à plus de \$320,000,000.

NATIONS UNIES

(PA) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont terminé hier leurs négociations au sujet de Cuba. L'entente intégrale est loin d'avoir été atteinte, mais on espère que les relations Est-Ouest s'amélioreront sur d'autres problèmes.

Les principales recommandations

Voici les principales recommandations du troisième rapport de la Commission royale d'enquête Glassco sur l'organisation du gouvernement:

Transfert graduel des hôpitaux pour les anciens combattants de la juridiction fédérale à celle des autorités provinciales ou locales.

Abolition de la vente des rentes de l'Etat.

Cessation graduelle de l'activité de l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants en chargeant la Société du crédit agricole et la Société centrale d'hypothèque et de logement de la fonction exercée par cet organisme.

Fermeture du collège de Royal Roads à Victoria; de l'école navale préparatoire d'Esquimalt, C.B., et de l'hôpital naval Naden, C.B.

Intégration des enfants des écoles indiennes et des patients des hôpitaux indiens dans les institutions locales existantes, pour venir à l'abolition de toutes les institutions spéciales pour les Indiens.

Annulation des plans actuels pour la reconstruction de l'hôpital indien Charles Cammell à Edmonton au coût de \$7,000,000.

Abolition de la loi prévoyant un programme de soins médicaux pour les marins et les pêcheurs.

A l'avenir, les membres des forces armées canadiennes devraient être traités dans des hôpitaux civils; aucune construction nouvelle d'hôpitaux militaires.

Transfert de toutes les écoles fédérales dans le Grand Nord aux gouvernements territoriaux.

Effort accru dans la planification des heures de travail au ministère des Postes qui pourrait ainsi épargner \$7,500,000 par année en main d'oeuvre.

Octroi d'une subvention par le Parlement pour combler le déficit annuel par le service du courrier de deuxième classe.

Mettre un terme à l'usage gratuit pour les embarcations de plaisance du système de canaux dans le Canada central soit en instituant des droits de péage ou en remettant ces canaux aux provinces.

Droits d'admission plus élevés pour les parcs nationaux et les terrains de golf.

Hausse des taxes de brevet de façon à mettre fin au déficit administratif et de pouvoir augmenter le nombre des fonctionnaires compétents.

Enquête gouvernementale sur "l'emploi massif des techniques de relations extérieures" par les services d'information des forces armées.

Réorganisation des services d'information du ministère des Affaires extérieures de façon à faciliter l'accès aux informations et à faire une meilleure publicité au Canada à l'étranger.

Cardinal Léger Hospitalisé

MONTREAL (P.C.) — Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, est entré à l'Hôtel-Dieu de Montréal peu après 7 heures hier soir.

Un bulletin de la chancellerie de l'archevêché précise que la décision d'hospitaliser le prélat a été prise "sur un conseil de son médecin pour faciliter son repos et lui assurer les soins les mieux appropriés."

Le cardinal, âgé de 58 ans, a reçu l'ordre, vendredi dernier, de prendre un repos indéfini à cause "d'une fatigue du cœur résultant de plusieurs mois de travail ininterrompu".

Le communiqué de la chancellerie hier disait que "l'admission de Son Eminence à l'hôpital ne signifie pas une aggravation de son état de santé, qui demeure stationnaire, et ne laisse entrevoir aucune crainte".

Un porte-parole de la chancellerie a refusé de divulguer le nom du médecin qui soigne le cardinal. Il n'a pas voulu dire non plus combien de

temps l'archevêque de Montréal doit demeurer à l'hôpital.

Le porte-parole a ajouté, toutefois, qu'un bulletin médical sera publié en temps et lieu, probablement après l'examen complet et les expertises à l'hôpital.

On ne connaît pas exactement la nature de la maladie du cardinal.

Lorsqu'on a annoncé vendredi que le cardinal Léger cesserait toute activité extérieure, on a cru comprendre qu'il demeurerait à son palais et ne serait pas hospitalisé.

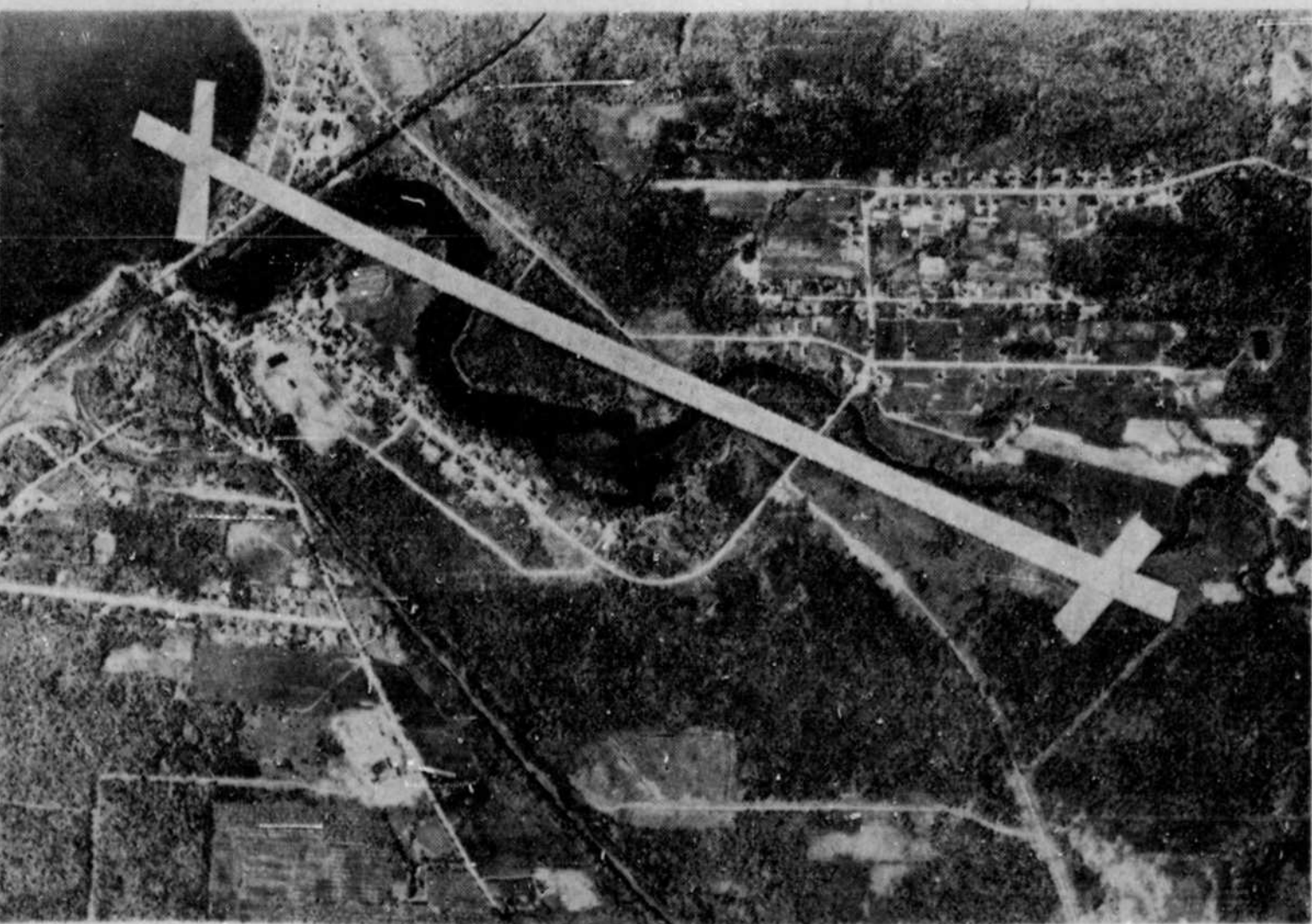
C'est la seconde fois que le cardinal reçoit l'ordre de prendre un repos depuis 13 ans qu'il est archevêque de Montréal.

En octobre 1959, les médecins avaient ordonné un repos de deux semaines et une série d'exams à l'hôpital. A ce moment-là, on n'avait donné aucun détail sur la nature de sa maladie.

Détails complémentaires en page sept

Ste-Foy veut la sédérurgie

PROJET DE 6 MILLIONS



Un projet de canalisation de la rivière Cap-Rouge, au coût approximatif de \$5 à \$6 millions de dollars, a été présenté, hier soir, devant le conseil municipal de la ville de Ste-Foy, par l'échevin J.-Jacques Côté, vice-président du Comité de développement industriel. Ce projet, à réaliser en collaboration avec la cité de Cap-Rouge, ou par le Fédéral donnerait à Ste-Foy la possibilité de voir établir dans ses limites la sidérurgie que veut réaliser la province de Québec.

Le projet en question, contenu dans un mémoire, a été approuvé par le conseil. Le secondeur a été M. J.-Conrad Rioux, président du comité de salubrité et d'hygiène. Il a déclaré que le projet énoncé par son collègue, M. Côté, est en accord avec les plans de son propre comité.

S. H. le maire Noël Carter a félicité M. Côté d'avoir pensé, avec les membres de son comité, à réaliser l'expansion de Ste-Foy. La cité a "ce qu'il faut" pour se développer, a noté

en substance le maire. Cependant, a-t-il ajouté, le projet réclame une étude plus approfondie et mérite qu'on s'y arrête. Il faudra, dit-il, consulter le gouvernement supérieur. Le maire a souligné que ce projet vient en accord avec les vœux d'établissement d'un complexe sidérurgique.

Notons que le canal en question aurait trois milles de longueur environ.

Dans son mémoire, M. Côté a proposé au conseil d'adopter les deux résolutions suivantes: 1—

Que le conseil de la cité s'enquière auprès des autorités de Cap-Rouge, de leurs projets définitifs quant à la canalisation de la rivière Cap-Rouge; 2—Que le conseil autorise ses ingénieurs à étudier plus profondément les possibilités d'une canalisation navigable dans la Vallée Industrielle en se servant des données qu'ils ont déjà et qu'un rapport soit déposé pour, au plus tard, le 31 janvier 1963.

Le conseil a accepté le projet en acceptant ses résolutions, secondées par M. Rioux.



Information	
Lévis	(P. 3, 8, 9, 14)
Editoriaux	(P. 2)
Finance	(P. 4)
Sports	(P. 6, 7)
Sociale	(P. 10, 11)
Ciné-Radio-TV	(P. 5)
	(P. 7, 12)

Violente attaque contre le maire Thivierge

Le président de la commission scolaire L'ACCUSE DE :

propager des faussetés

d'incompétence

d'incohérence

"Lors de la première séance du conseil municipal à l'aube du Nouvel An, S. H. le maire Clément-Marie Thivierge s'est révélé sous son véritable jour, lorsque sans provocation aucune, il s'est permis de faire une attaque inexplicable contre la Commission scolaire et plus particulièrement contre son président.

Pendant que les vœux de bonne entente et d'harmonie s'échangeaient entre les individus et les corps publics, monsieur le Maire a préféré adopter une attitude démagogique à l'égard de la Commission scolaire.

Avant de réfuter ce tissu de faussetés, dont j'ai pris connaissance par la voix des journaux, il me plait tout de même de reconnaître l'aveu de monsieur le Maire, qui avoue candidelement qu'il veut dorénavant cesser de passer pour un maire symbolique. Franchement, cette prise soudaine de conscience nous réjouit, mais il est à se demander si dans son propre intérêt il n'eût pas été plus sage de conserver ce mutisme qui le caractérisait si bien, plutôt que de s'aventurer dans des déclarations gratuites et dénuées de tout fondement.

Les propos du Dr Thivierge se résumaient sur cinq points saillants, à savoir :

1) QUE LA COMMISSION SCOLAIRE TRANSPOSE LES RESPONSABILITES SUR LE PLAN MUNICIPAL :

Si nous analysons le problème des loisirs, monsieur le maire admettra que sans les pressions de la Chambre de Commerce, cette Commission de la récréation serait encore inexistante à Lévis. Par contre, nous membres de la Commission Scolaire, sommes disposés à collaborer avec cet organisme, mais il faut au préalable connaître le rôle que le conseil municipal entend remplir. Il ne suffit pas à monsieur le Maire d'autoriser la formation d'une telle organisation et de se croiser subéquemment les bras. Que le Dr Thivierge se rende compte par l'étude budgétaire du travail réalisé par les villes situées dans la périphérie du Québec, et il constatera que ces conseils municipaux adoptent une attitude non pas idéaliste, mais pratique et concrète. La responsabilité immédiate incombe d'abord à la ville et quant à la Commission scolaire elle doit y collaborer par l'accommodation de ses locaux. Encore-là, faut-il qu'il existe d'abord un échange commun de services entre ces deux corps publics en vue d'alléger le fardeau du contribuable et qu'on fasse ensuite une entente pour assumer les frais d'entretien, d'opération et de réparations des locaux, sans affecter les groupements intéressés. C'est dans cet esprit constructif, que nous avions sollicité de M. le Maire cette entrevue qu'il vient de fixer au 17 janvier. Il n'était pas nécessaire au Dr Thivierge de sortir de ses gonds et de grincer des dents en se rendant à la demande de la Commission scolaire.

2) QUE LES AUTORITES SCOLAIRES S'EN PRENNENT AUPRES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL ET NON AUPRES DE LA VILLE, SI LEUR BUDGET NE PEUT BOUCLER :

C'est précisément l'attitude ferme et énergique que les commissaires ont adoptée publiquement. Messieurs les membres de la Commission scolaire connaissent le sens des responsabilités qui leur incombent et n'ont pas de leçon administrative à recevoir de monsieur le Maire à ce sujet. D'ailleurs, nous avons refusé catégoriquement l'imposition de taxes supplémentaires recommandées par le Ministère de la Jeunesse et en dépit d'un budget déficitaire et inaccépté par le Département de l'Instruction Publique, n'avons pas maintenu notre taux de taxe foncière au même niveau ? Nous tenons à rappeler qu'en aucune circonstance publique ou privée messieurs les commissaires n'ont imputé à l'administration municipale un blâme quelconque dans ce domaine et contrairement à certaines assertions énoncées au sein du conseil municipal, nous prétendons que l'administration scolaire est beaucoup plus onéreuse que celle de la ville. D'ailleurs, nous en connaissons les causes. Que monsieur le Maire se rassure, nous n'avons jamais cherché à troubler son caractère "symbolique."

3) QUE LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE SECONDAIRE MGR DEZIEL S'ETAIT AVEREE UN "CHATEAU" QUE LE COUT AURAIT PU ETRE DIMINUE DE \$200,000 ET QUE LE BLAME REVENAIT A L'ADMINISTRATION SCOLAIRE ACTUELLE :

Encore là, monsieur le Maire démontre son incohérence pour ne pas dire son ignorance décevante. Il aurait été préférable pour lui d'accepter la version authentique que lui fournissait l'un de ses collègues, plutôt que de s'enliser dans des erreurs de faits inexcusables. Je rappellerai à monsieur le Maire que la préparation, l'autorisation et l'approbation de ce projet relevait de l'ancienne administration scolaire, à savoir MM. Hervé Baribeau, Cyrille Vaillancourt, Arthur Latulippe, Lionel Bégin et Benoît Lemieux. Ce projet, d'ailleurs, avait été ratifié par le Département de l'Instruction Publique. Il ne m'appartient pas de défendre ces anciens collègues de l'attaque portée par monsieur le Maire, mais je leur laisse le soin de le juger, tel qu'il le mérite.

4) EN DERNIER RESSORT, LE MAIRE NOUS BLAME DE FAIRE ASSUMER PAR LES CONTRIBUABLES LE FARDEAU DE TAXES POUR UNE ECOLE REGIONALE :

Une fois de plus, monsieur le Maire dénature les faits. Personne n'ignore, sauf lui, peut-être, que le gouvernement actuel préconise dans toute la province la formation de ces écoles régionales, afin de dispenser un enseignement plus adéquat avec tous les services pédagogiques inhérents. Lorsque, dernièrement, un représentant officiel du Ministère nous a dévoilé les zones territoriales avec siège culturel à Lévis, nous nous sommes réjouis de ce choix. Nous trouvons étrange que le premier magistrat de la Ville de Lévis ne nous ait pas informés de ce choix. Nous avons exigé qu'un officier supérieur du Ministère nous fournisse clairement les normes administratives nécessaires à son bon fonctionnement et les conséquences qui en découleront pour la Commission scolaire.

5) LE DR THIVIERGE DECLARE QU'IL NE TOLERERA PAS D'INTRUSION DANS LE CHAMP MUNICIPAL :

Que monsieur le Maire se rassure, car nous ne chercherons pas à troubler sa quiétude, afin de lui permettre de revenir au rôle symbolique, qu'il a exercé pendant cinq ans. Tout de même, je lui conseille de ne pas faire lui-même d'intrusion dans le domaine scolaire, afin de ne pas se mériter un diplôme d'incompétence administrative. Je me devais de faire cette mise au point tant dans l'intérêt de mes collègues que des contribuables. Je puis assurer toute la population que nous continuerons à améliorer le niveau de l'enseignement avec le concours d'un personnel dévoué et compétent. Que monsieur le Maire, enfin, sache que nous désirons collaborer le plus largement possible aux loisirs des jeunes en mettant à leur disposition nos divers locaux même si la collaboration nous faisait défaut de la part du premier magistrat.

VINCENT F. CHAGNON
PRESIDENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LEVIS



**GRATIEN
GÉLINAS
ADORE
PARIS**

Ah! Paris, ville merveilleuse! Quais de la Seine... Place du Tertre... Faubourg St-Honoré... Poésie, fascination, enthousiasme, joie de vivre. Quel plaisir de voir l'effervescence des Parisiens, de déguster des mets exquis, d'admirer l'élégance des Parisiennes, d'aller ici et là le cœur libre et gai, d'applaudir les artistes de la Comédie-Française (surtout quand on est Gratien Gélinas)! Qu'il fait bon s'attarder à un café-terrasse, écouter les propos d'un garçon de table très "philosophique" et résoudre avec le premier venu, tous les problèmes internationaux... Paris, véritables délices des yeux, du palais et du cœur!

Pour se retremper dans l'atmosphère parisienne quelques heures avant d'y arriver, M. Gélinas a choisi une envolée par Air Canada. "Les breuvages et le repas qu'on nous sert au cours de l'envolée, servent d'entrée" aux fameux régals parisiens. De plus, le service et le confort offerts par Air Canada, sans oublier les charmantes hôtesses qui parlent français, rendent le voyage très agréable," nous a-t-il dit en souriant.

Paris est maintenant de \$138 plus près. Les tarifs hors-saison et peu élevés d'Air Canada pour l'Excursion de 17 jours, en réactes, classe économique, baissent le prix de votre voyage Québec-Paris, aller-retour, à \$424.60.



Voyez votre agent de voyages ou appelez Air Canada 683-3685

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

Appuyez votre campagne des emplois d'hiver. Songez "des maintenant" aux travaux que vous vous proposez de faire cet hiver en pensant que lorsque tous travaillent, tous en profitent.

Lévis et la Région

ÉCHANGE DE VŒUX À LAUZON



La présentation annuelle des vœux aux autorités civiles et religieuses de Lauzon qui aurait pu avoir pour thème "Amitié et collaboration" entre toutes les classes de la société, s'est déroulée dimanche en la salle du Collège de Lauzon; une atmosphère "unique" faite de joie, de gaieté, d'amitié renouvelée, a suivi la présentation des vœux selon la meilleure tradition et a fait de cette rencontre un succès qui dépasse celui des années précédentes.

M. Pierre-Emile Ruel, président du Centre Social de Lauzon Inc. et M. Georges-Etienne Samson agissaient conjointement comme maîtres de cérémonie.

De courtes allocutions furent prononcées dans l'ordre par M. Roger Roy, député provincial de Lévis, M. A. Roy, député aux Communes, Mgr Raymond Nolin, curé de Lauzon et Son Honneur le maire L.-P. Guay, m.d. Parmi les invités nous avons rencontré MM. Arthur Massé, Maurice Bélanger et Raymond Fortin, président des Commissions Scolaires de Lauzon, Bienville et Ste-Bernadette respectivement, MM. P.-E. Guay T.P. et Mre Raynald Guay, avocat représentant le Jeune Commerce Lévis-Lauzon et la Chambre de Commerce de Lauzon. Les SSJB étaient représentées par MM. Raymond

Maison à vendre
BIENVILLE, Lévis, maison 3 logements à vendre, avec grand terrain, partie en asphalte et partie avec pelouse et arbres, 2 garages. Le tout sur 2 rues : St-Omer et Bégin, aussi 3 logements à louer. S'adresser S.-A. BESHRO, 20, rue Bégin, Bienville. Tél.: 837-5341. 29413 8-1 (1 ms) 127 C.L.

MAISON A VENDRE ou à louer, St-Romuald, située à 1132, rue Commerciale, comprenant 2 magasins et trois logements, grand terrain, à vendre immédiatement. Informations, M. S. A. Beshro, 20, rue Bégin, Bienville. — Tél.: 837-5341. 29413 8-1 (1 ms) 127 C.L.

AVIS
aux résidents de
LEVIS-LAUZON
et la banlieue
—
Pour toutes
NOUVELLES
à publier dans
L'ACTION
S.V.P. communiquer avec
M. J.-L.-M. VERRET
6 rue Magloire - Lauzon
TEL : 837-4152

L'Action

"L'Action" est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Gérant général : Charles-Henri Robitaille
Directeur du journal : Louis-Philippe Roy
Rédacteur en chef : Lorenzo Paré
Directeur de l'information : Jacques Revestin
Chef du service des nouvelles : Rosaire Tremblay
Directeur de la publicité : Louis-Philippe Vézina
Gérant du tirage : Joseph-R. Delisle

"L'Action" est imprimée et éditée par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée 3, Place Jean-Talon, Québec 2

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'attachement en numéro et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTÔME



PHILOMÈNE



DU HAUT DES REMPARTS

Par Jacques Revelin

Plus de taxe pour les marchands de cacahouettes

Les commerçants de Sillery qui exploitent des distributeurs de "gommes balounes" et de cacahouettes (peanuts en écaille), seront désormais exonérés de la taxe spéciale de \$25.00 imposée pour les engins automatiques d'où sortent des paquets de cigarettes, des bouteilles de liqueur et diverses marchandises non périssables.

Cette décision a été prise, hier soir, par les échevins de Sillery réunis en conseil. Ils ont aussi accueilli favorablement la réclamation d'un contribuable estimant qu'il était injuste d'imposer une taxe élevée aux locaux distribués des articles à une cent...

M. René Lévesque est un fidèle lecteur de "l'Action"

Le ministre des Richesses naturelles du gouvernement provincial est entré hier soir chez un dépositaire de journaux de la haute ville pour acheter deux quotidiens. Dédaignant les manchettes des autres publications empliées devant lui, il a choisi sans hésiter "l'Action" et un hebdomadaire de Pa-

ris fraîchement arrivé à Québec par avion. Le titre principal de notre édition d'hier n'avait pourtant aucun rapport avec la nationalisation ni de planification puisqu'il annonçait la présentation probable d'un projet de loi relatif au code du travail dont son collègue M. René Hamel, parachève actuellement l'élaboration...

Les policiers québécois ont des mains très caressantes

On a tort de croire que les policiers manquent de douceur et de sentiment. Ceux du poste no 3 de Québec manifestent en tous cas beaucoup d'affection pour un mignon quadrupède qu'ils ont adopté depuis six mois. Il s'agit

dont le ronronnement attendrit les plus coriaces représentants de l'ordre. Ce chat n'a vraiment pas de nom ou il en a tellement qu'on ignore lequel est le bon. Un brave policier qui était de garde hier soir nous a confié



d'un chat sans nom dont ils ont fait leur mascotte. Quand ils rentrent au poste après une ronde mouvementée, le petit animal moustachu ne manque jamais de calmer leurs nerfs. La main ferme des policiers s'adonne alors pour caresser tendrement le poil de la bête

que chacun de ses collègues l'avait baptisé différemment, selon leur préférence pour les prénoms. La présence de ce félin au poste no 3 rassurera probablement les brigands qui ont peur des rats ou des souris car, dans cette succursale du local no 117, il n'y en a pas...

La région de Québec doit être passablement radio-active

Des savants viennent de faire une intéressante découverte en Europe. S'il faut les croire, la majorité des hommes célèbres qui ont fait leur marque dans la politique, les sciences, les arts et les sports sont nés dans des régions où la radio-activité est très accentuée.

Tenant compte de ces constatations, il est permis de penser que le sol de l'est de la province et surtout celui de la région québécoise sont très radio-actifs car la majorité des élites du Canada français ont vu le jour dans les environs du Cap Diamant... Tout s'explique.

Nouveauté au carnaval 1963: "LA MONTEE aux flambeaux"

Les dirigeants du Carnaval d'hiver de Québec ont demandé aux organisateurs de la fête de nuit du Lac Beauport de combattre la monotonie en effectuant quelques changements modifiant la présentation de cette manifestation féérique. Ne sachant quoi inventer pour satisfaire ce désir, l'un des responsables de cette démonstration sportive illuminée aux flambeaux a répondu qu'il demanderait aux skieurs de monter la côte, au lieu de la descendre... Il fallait y penser.

Les bonhommes sont en vente



La vente des bonhommes carnaval dans les rues de Québec a débuté. Cette photo en fait foi. Le prix des pendentiels n'a pas été majoré. Ceux qui refuseront de sortir un \$0.25 de leur poche devront se trouver une bonne raison...

Augmentation sensible du nombre des victimes de la circulation à Québec au cours de 1962

Par Lucien Plante

Le nombre des victimes des accidents de la circulation dans les limites de la ville de Québec pour l'année 1962 a presque doublé en rapport avec le total de 1961.

Les statistiques du Service de la Circulation révèlent que vingt-trois personnes ont perdu la vie dans ces accidents. L'an dernier, alors qu'en 1961, le nombre des victimes n'était que de treize.

Une augmentation a aussi été enregistrée dans tous les domaines: blessés, dommages matériels, etc.

Voici un petit tableau comparatif pour illustrer l'augmentation:

	1962	1961
Accidents:	11,698	10,196
Blessés:	1,369	1,176
Morts:	23	13
Dommages:	\$2,021,075.00	\$564,250.00

MOIS DE DECEMBRE

1,434 accidents se sont produits à Québec au cours du mois de décembre dernier. On déplore une perte de vie. Quatre-vingt-neuf personnes y ont aussi subi des blessures plus ou moins graves.

Voici un tableau comparatif avec les deux années précédentes:

Année	Accidents	Blessés	Morts
1960	1192	96	1
1961	1134	75	2
1962	1434	82	1

LES ACCIDENTS

2,120 véhicules, dont une locomotive ont été impliqués dans les 1434 accidents du mois de décembre qui ont causé des dommages matériels évalués à \$172,100. 451 véhicules ont subi des dommages supérieurs à \$100. 1,927 de ces véhicules étaient assurés.

Seize piétons, dont dix en bas de vingt ans, ont subi des blessures dans ces accidents.

Le maire Roy et les loisirs Contre les ragots

Le maire de Giffard, S. H. le Dr Pierre Roy, s'est élevé hier soir, à une séance du Conseil de ville, contre les ragots que certains ont débités à son encontre en relation avec les loisirs des jeunes.

On a malhonnêtement affirmé auprès des jeunes que j'avais ordonné de fermer l'une des deux patinoires de l'école Robert-Giffard... Mais je n'ai pas d'affaire là-dedans! Au surplus, je suis heureux lorsque les jeunes s'amusent, a précisé le Dr Roy.

Les manifestations, qui ont eu lieu récemment dans notre Cité, n'avaient pas leur raison d'être, car le Conseil municipal, en matière d'aide aux loisirs, a toujours été collaborateur.

Trois autres échevins ont particulièrement désapprouvé les récentes manifestations d'un groupe de jeunes gens. Ce sont les échevins Eloi St-Germain, Alexis Bérubé et Alfred Couture.

Afin de montrer leur bonne foi à la cause des loisirs, l'Administration municipale a, sur proposition de l'échevin Rosaire Tremblay, chargé Me Louis Dussault, c.r., de préparer les lettres patentes qui aboutiront à l'amendement de la Charte municipale de façon à ce que soit désormais possible la constitution d'une Commission des loisirs. L'échevin Bérubé a dit qu'il était en faveur du principe d'une pareille Commission, mais qu'il n'était pas en faveur de n'importe quelle Commission.

Traineau à moteur

Les édiles municipaux auraient bien voulu, au cours de

cette séance, passer un règlement pour interdire la circulation des traîneaux à moteur "Skidoo" dans les rues et avenues de la Cité, mais, s'en tenant aux informations fournies par l'échevin Alfred Couture, ils ont dû rester sur leur appétit, étant donné qu'une législation en cette matière ne peut qu'émaner du Pouvoir provincial. L'expression "Les édiles municipaux" n'est pas juste, car il y avait exception. En effet, l'échevin Alexis Bérubé s'est dit favorable à la pratique de ce "sport" d'hiver. Cependant, il est en faveur de la prudence de la part des jeunes qui conduisent les traîneaux à moteur.

Prohibition des restaurants ambulants

Un règlement a été adopté hier soir, qui prohibe les restaurants ambulants dans les limites de la Cité de Giffard. Les épiceries-restaurants le voulaient. Ils avaient fait connaître leur désir à l'Administration par le moyen d'une requête.

Donneurs de sang

Profitant de cette séance, l'échevin Alexis Bérubé a annoncé qu'une clinique de donneurs de sang aurait lieu à Giffard le 19 février. Cette clinique, qui est organisée par la Croix-Rouge, se tiendra à l'école Robert-Giffard. Il y aura deux séances. La première: entre 2 et 3 heures de l'après-midi. La deuxième: entre 7 et 10 heures le soir.

Ce sont là les questions qui ressortent de la partie publique de cette séance, car le Conseil municipal a siégé à huis-clos par la suite.

Me P. Lebel nous livre quelques impressions de son voyage en France



● Me P. LEBEL NOUS LIVRE QUELQUES IMPRESSIONS DE SON VOYAGE EN FRANCE — Le bâtonnier du district de Québec, Me Paul Lebel, est de retour d'un séjour en France. Au cours de ce voyage, Me Lebel a rencontré les membres des principaux barreaux d'Europe, délégués comme lui à la conférence du stage du barreau de Paris. Me Lebel représentait le barreau de Québec à cette conférence qui se tient annuellement en France depuis 1773 et y avait été invité par le bâtonnier du barreau de Paris.

La conférence du stage est une école de formation pour les jeunes avocats, à fins oratoires principalement, et fonctionnant sous la direction du barreau de Paris et de son bâtonnier en particulier. Comme l'a souligné Me Lebel, il s'agit là de l'un des plus grands événements d'ordre intellectuel au monde et on y retrouve chaque année l'élite des barreaux du monde occidental.

Après avoir mentionné que le barreau jouit en France d'un prestige immense et que l'une des caractéristiques principales des membres du barreau français est un sens très aigu du bien-être commun, Me Lebel a déclaré qu'en tant que Canadien, après avoir rencontré en France les principales personnalités de la finance et les plus éminents des hommes de loi, il revenait au pays avec la ferme conviction que "c'est actuellement en France l'ère" de la province de Québec. Il a dit avoir la nette impression que tout ce qui s'accomplit ici intéresse au plus haut point les gens de France. Par exemple, Me Lebel a dit que les Français en général et les Parisiens en particulier gardent un souvenir impérissable de l'inauguration de la maison du Québec à Paris. Somme toute, on préconise là-bas, des relations sans cesse plus étroites avec le Canada français. Me Lebel souhaite que l'on prenne les mêmes initiatives ici. (A. F.).



● PREMIERE SORTIE OFFICIELLE DES DUCHESSES — Comme il est de bonne tradition, la première sortie des duchesses s'effectue à l'hôtel de ville de Québec où elles sont présentées au premier magistrat de la Cité. C'est ce qu'elles ont fait, hier, en compagnie de toute la cour royale comme l'a qualifié S. H. le maire Wilfrid Hamel, faisant allusion aux administrateurs du Carnaval pour notre région et à l'ouïe le grand rôle que les duchesses doivent y jouer. Sur la photo, prise dans le bureau de S. H. le maire Hamel, nous voyons, dans l'ordre habituel: Mlles Huguette Latouche, de Montmorency; Lise Mercier, de Laval; Louise Lachance, de Montcalm; S. H. le maire Wilfrid Hamel; Marielle Arseneault, de Frontenac, duché du maire; M. Pierre Tremblay, président du Carnaval d'Hiver; Mlles Ghislaine Douville, de Lévis; Nicole Gagnon, de Cartier, et Rosane Bergeron, de Champlain. (Photo: "l'Action", par Marcel Laforce).

La nationalisation des compagnies d'électricité

Le RIN: il faut déplorer l'offre qui est trop élevée

Le R.I.N. se réjouit une fois de plus de ce que la question de la nationalisation de l'électricité s'achève rapidement vers un complet dénouement, mais déplore en même temps le geste du gouvernement québécois d'offrir pour prix des actions des compagnies d'électricité un montant d'environ 20% supérieur au prix du marché, le 28 décembre 1962.

Dans les circonstances, il est inadmissible que le gouvernement du Québec qui, par exemple et de son propre aveu, manque d'argent pour le développement de l'éducation accepte de gâter de cœur de faire payer au contribuable de 25 à 30 millions de plus que la valeur réelle des actions en cause.

Il n'appartient pas à un gouvernement d'être généreux, quand cette générosité s'exerce au détriment des citoyens. Il doit se contenter d'être juste. Le prix offert par le gouvernement est une victoire pour la haute finance anglosaxonne représentée au sein du gouvernement par le ministre non élu Georges Marler et sans doute aussi le prix du consentement de ce dernier à la nationalisation de l'électricité.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale

Chasse intensive aux chevreuils

Les chasseurs ont abattu 15,495 chevreuils dans la province de Québec en 1962, comparativement à 9,229 en 1961. Ces chiffres sont fournis par le biologiste-en-chef de la division de la Faune terrestre au service d'Aménagement du ministère de la Chasse et des Pêcheries, M. Claude Minguy.

Dans le comté de Labelle on a abattu 3,026 bêtes, tandis que les Nemrods en tuaient 2,455 dans le comté de Papi-neau.

PLUS DE 18 MILLIONS DE DOLLARS EN PERMIS DE CONSTRUCTION À STE-FOY

Le conseil de Ste-Foy a accepté, hier soir, le rapport des permis de construction qui se sont chiffrés, en 1962, à \$18,197,750, à comparer à \$16,538,890, en 1961, soit une augmentation de \$1,658,860.

Le tableau des permis donne

en détail les item suivants: 640 maisons unifamiliales, au montant de \$8,541,500; 53 habitations à logements multiples (ou 419 logements), \$2,984,800; 84 garages et dépendances, \$111,975; 20 commerces et industries, comme édifices à

bureaux, entrepôts etc., \$1,880,370; 524 réparations et additions, \$22,555; six autres constructions comprenant écoles, communautés, églises, \$4,045,000.

Ce qui donne un total de 1,336 permis totalisant \$18,197,750 à comparer à 1,029 permis, en 1961, totalisant \$16,538,890. Le tableau des permis ne mentionne pas la série des maisons "Levée" pour 1962. Le conseil a accepté hier, des comptes respectifs de \$90,459.60, \$45,844.40, \$21,701.33, \$20,111.64, \$19,792.24, \$18,361.48, \$12,814.52.

SILLERY A ÉMIS \$4,743,760 EN PERMIS DE CONSTRUCTION POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Pendant les douze mois de 1962, le conseil de la cité de Sillery a émis des permis de construction pour la somme totale de \$4,743,760. Au cours de décembre, on a accordé cinq permis au montant total de \$83,800.

Au cours de la même séance, on a révélé que le sel utilisé par la Voirie dans les rues était déjà dépensé, soit une quantité de 250 tonnes. Une telle dépense s'explique du fait qu'il y a quatre côtes dans la cité et que celles-ci consomment plus que la moitié de tout le sel utilisé à Sillery.

L'an dernier, la ville avait dépensé 750 tonnes de ce matériel. Le maire a remarqué qu'il ne fallait pas voir à la dépense quand il s'agit de protéger les vies des conducteurs d'automobiles et celles des piétons.

Le rapport du chef de police Gérard Tobin sur les activités de la Sûreté municipale révèle qu'en novembre il y a eu 34 accidents de la circulation, quatre blessés et 9 véhicules-automobiles volés dans la municipalité.

Les pompiers, pour leur part, ont effectué 4 sorties au cours de ce mois et les trois voitures de la police ont fait 7,258 milles de patrouille dans les rues de la cité. Sillery a touché \$329.70 de la Cour municipale et \$187.75 en billets d'infraction.

En décembre, il y a eu 70 accidents de la circulation, 7 blessés et 7 sorties des voitures à incendie. Les policiers ont collé 66 billets d'infraction. La cité a perçu \$856.05 de la Cour municipale et \$201.25 en billets d'infraction.

R.G.

62 pouces de neige

Le service météorologique à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette ne prévoit pas de tempête de neige d'ici le "début" de la fin de semaine. Les années 1962 et 1963 se ressemblent, du moins sous l'angle de la température. La précipitation totale de la neige est la même cette année que l'an dernier, à pareille date, soit 62 pouces. En 1962, les chutes de neige avaient été abondantes et fréquentes dans les premiers jours de janvier, totalisant 14 pouces. Le "surplus de neige" en 1963, est attribuable aux tempêtes de fin d'année. Les 26 et 29 décembre, il est tombé respectivement trois pouces et demi de neige; les 29 et 30, 9 et trois pouces, soit 12 pouces.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Pour une fois, Jean XXIII exprime son chagrin

Certaine presse et certains spectacles versent encore dans l'immoralité. Nul autre que l'auguste Pontife Jean XXIII vient de s'en plaindre et "cette forme de corruption insidieuse, particulièrement parmi les adolescents et les jeunes, "lui" cause un grand chagrin... et beaucoup d'inquiétude" dont il s'entretient avec le Seigneur seulement".

Il est excessivement rare que le Saint-Père prenne ce ton. Au cours des audiences, le Pape se montre généralement optimiste et enjoué. S'il a laissé voir aux membres de l'Action catholique italienne la peine que lui cause l'immoralité qu'affichent journaux et divertissements c'est à cause des conséquences graves qui en découlent pour les âmes, surtout chez les jeunes et les adolescents.

Cette attitude inhabituelle chez le chef suprême de l'Eglise devrait émouvoir tous les catholiques et ramener un peu d'ordre dans les esprits.

Sous prétexte d'information complète et d'art, on ne peut tout dire et tout montrer. La morale a des exigences que tout homme doit respecter, qu'il écrive dans les journaux ou pour le théâtre, qu'il monte un film ou s'exhibe sur la scène.

Encore récemment, une occasion s'est

présentée dans nos milieux de prendre attitude en ce domaine. Un film "à proscrire" a été porté à l'écran. Un groupe de gens s'en sont émus. On a crié à l'étroitesse de l'autorité et de la population régionales.

Or la cote morale de cette production a été faite en France par un organisme officiel compétent, et cette appréciation fut confirmée à Montréal par un organisme catholique de portée nationale.

Sans vouloir juger les responsables du choix de ce film, de sa projection, de la publicité qui l'a entouré et des spectateurs qui l'ont vu, on doit se demander si tous ces actes sont logiques, sont conformes aux exigences de la morale.

Car un film "à proscrire" est un film "franchement condamnable au point de vue religieux et moral".

Cet exemple témoigne certes de l'affaiblissement du sens moral chez nous comme ailleurs.

Et pourtant, comme le rappelle le Saint-Père dans ce discours auquel nous référons, "le sens moral est indispensable au développement pacifique et constructif des nations".

Rien moins que cela.

Louis-Philippe ROY

En marge de chiffres sur le travail de la femme mariée

A Washington, deux organismes gouvernementaux, dont l'un relève du Secrétariat du Travail et l'autre du Secrétariat de la Santé, de l'Instruction et du Bien-être, ont publié conjointement un important rapport sur le travail féminin. Citons quelques-uns des chiffres mentionnés :

En 1900, le nombre des femmes ayant un emploi à l'extérieur du foyer représentait 18 p. 100 des effectifs globaux du travail aux Etats-Unis. Vingt ans plus tard, ce pourcentage montait à 20. En 1940, il passait au quart, soit 25 p. 100. En 1960, il représentait le tiers de l'ensemble. On estime que, d'ici à 1970, le nombre total des personnes au travail haussera de quelque 13,000,000, soit un pourcentage d'à peu près 18, et que près de la moitié de cette forte augmentation sera constituée de jeunes filles et femmes. Il est à prévoir que la moitié de la population féminine du pays ayant de 35 à 55 ans fera partie des effectifs du travail, à l'extérieur du foyer. Même en ne tenant point compte des adolescentes et des femmes âgées de 65 ans et plus, deux femmes sur cinq seront sur le marché du travail en 1970.

Au début du siècle, environ cinq millions de femmes et de jeunes filles avaient un emploi. Ce chiffre est aujourd'hui quatre fois et demie plus considérable et atteint 22,500,000. On note qu'une grande proportion de ces travailleuses prennent un emploi, avant de se marier, alors qu'elles ont un peu moins et un peu plus que vingt ans. Après leur mariage, plusieurs d'entre elles vaquent à l'éducation de leurs enfants. Puis, vers 40 ans, une fois que les enfants ont atteint un certain âge, les femmes ont tendance à réintégrer le marché du travail, en nombre important. Il y a toutefois beaucoup de femmes mariées qui vont travailler à l'extérieur de la maison alors qu'elles ont encore de jeunes dépendants".

De fait, en mars 1959, près de huit millions de mères de famille disposant d'un emploi avaient des enfants de moins de dix-huit ans; environ cinq millions de femmes avaient des enfants âgés de 6 à 17 ans et trois millions avaient des enfants âgés de moins de six ans. "Il est manifeste qu'une proportion de plus en plus considé-

nable de mères de famille quittent le foyer pour aller travailler à l'extérieur".

* * *

Ce sont là chiffres concernant les Etats-Unis. Jusqu'à quel point dépeignent-ils, toutes proportions gardées, la situation prévalant chez nous? Les proportions sont sensiblement analogues. Il demeure que pareilles statistiques "photographient" un état de choses qui, pour l'ensemble de la société contemporaine, est assez généralisé : De plus en plus, la femme, même celle qui a charge de famille, donc responsabilité d'éducatrice, quitte le foyer, prend un emploi, s'en remet à celle-ci ou à celle-là, recourt à des garderies, etc. Tout cela, pour gagner (?), hausser les revenus disponibles. Dans bien des cas, l'on serait tenté de dire : Pour perdre, pour hausser les frais domestiques, médicaux et pharmaceutiques. Tout cela, aux dépens des santés — et chacun et chacune n'a qu'une santé. Tout cela, très souvent, aux dépens de la vie conjugale et familiale bien comprise; aux dépens de cette vie du foyer si précieuse pour tous. Tout cela, en somme, au détriment de valeurs passant bien avant les doubles salaires, les "side-lines". Sans compter que, chez plusieurs travailleuses, les frais de modes, de toilettes à la page absorberont une bonne part de ce que rapportent ces heures de travail passées à l'extérieur de la maison.

A tout prendre, la société ne gagne certes pas à ce jeu. En un temps où, plus que jamais, l'on déplore la vague des délits chez les jeunes, il n'est pas de bon augure de constater qu'un si grand nombre de mères de famille laissent régulièrement la maison où leur présence est irremplaçable.

Point n'est question de blâmer tout le monde en bloc. Il est des cas — l'exception confirmant la règle — où, momentanément par exemple, il peut, hélas ! être nécessaire, pour la femme mariée, de se trouver un emploi. A côté de pareils cas, que d'aberrations et de "manques de calcul" ! Que d'attitudes portent à croire que l'on "gagne" alors qu'en fait, il y a "déficit" à plus d'un point de vue.

Odilon ARTEAU

Complexe de supériorité

André JOBIN, ptre.

L'argent et le succès peuvent vous donner à votre insu un complexe de supériorité. De là à considérer vos subalternes comme des valets, il n'y a qu'un pas, et vos valets comme des courtisans.

Mais, madame, votre bonne, placée dans des circonstances semblables aux vôtres, aurait peut-être mieux réussi que vous ? Et toi, patron, tu aurais grandement profité à frayer avec certains ouvriers.

A vous la richesse, le chalet d'été, la baignole renouvelée chaque année et les gâteaux largement arrosés ? Oui, mais j'aimerais que vous vous sentiez gênés parfois de cette vie fastueuse que vous obtenez à la

sueur des autres, à l'empressement obséquieux des serviteurs et d'une foule anonyme de besogneux à gages.

La réussite en affaires semble souvent une usurpation pour les gens du peuple. Il faut en tenir compte, éviter d'exaspérer ceux qui croient confusément que vos succès s'obtiennent en grimpaient sur la tête des autres.

"Il y aura toujours des vaincus parmi vous", cela est évident, mais le Maître promet le centuple à celui qui donne un verre d'eau à plus petit que soi. Nous avions autrefois au vieux Séminaire de Québec un concierge d'une distinction et d'une discrétion remarquables, que les plus anciens du Quar-

tier Latin se rappellent avec plaisir. Il s'appelait Georges Turcotte. J'étais là, un jour, à sa loge, quand il reçut coup sur coup deux personnes de la maison : d'abord un garçonnet d'éléments qui le tutoya en l'appelant de son prénom de Georges, puis le supérieur même du Séminaire qui lui dit : "Monsieur Turcotte, auriez-vous la bonté..." Dans les deux cas, le concierge répondait avec exactitude, sans broncher... mais intérieurement il a dû maugréer contre le petit marseillais.

J'ai toujours pensé qu'une bonne façon de savoir si les gens sont vraiment éduqués, c'est

d'examiner comment ils traitent leurs serviteurs, leurs subalternes.

Évitons d'opter pour un égalitarisme utopique : tous et chacun ne peuvent devenir riches et rouler carrosse, mais de grâce, un peu de sympathie pour ceux qui vous rendent la vie facile. On n'a pas le droit d'enquêter les autres à tout propos parce qu'on a de l'argent. On peut dire merci au commis, sourire à un serviteur, dire vous au concierge; un bonjour ne coûte pas cher. On ne jette pas son mégot n'importe où, ni les cendres, ni les bouts de papier; les autres seraient-ils vos esclaves ?

Arrière-plan des questions internationales

La réalité des choses (2)

Les fédérations issues du Commonwealth

Si la Grande-Bretagne n'a plus la force (après avoir participé à deux guerres mondiales au cours de la première partie de ce siècle et face à la montée de deux super-puissances mondiales) d'être le pivot d'une communauté inter-continentale, elle a assez de sursol pour essayer de se tirer d'affaire le mieux possible. Cependant, l'année 1962 a montré que la réalisation de ses plans les plus raisonnables se heurte à des obstacles qui, à cause de la complexité des problèmes sur divers continents, ne peuvent pas être expliqués par une seule formule, une sorte de dénominateur commun. En l'absence du vieux centre qu'était Londres — ce fut le raisonnement — il faut en créer plusieurs; tout en tenant compte des aspirations nationales, il faut organiser des "unités" fédérales. Le premier échec enregistré en 1962 fut la dissolution de la Fédération des Antilles qui eut comme conséquence l'apparition au mois d'août de deux Etats indépendants : la Jamaïque et Trinidad-Tobago. Le Colonial Office dut garder sous sa protection les petites orphelines de la Fédération des Antilles.

bilan de 1962

Le deuxième échec fut en Afrique. Vers la fin de 1962, les événements ont démontré ce que l'on a hésité de reconnaître nettement auparavant à savoir que la Fédération de la Rhodésie du Nord, de la Rhodésie du Sud et du Nyassaland créée en 1953 n'est pas viable à cause des contradictions inhérentes à sa structure politique, raciale et économique. La partie la plus petite, le Nyassaland, a réussi récemment à obtenir de la Grande-Bretagne la permission de se détacher de la Fédération en vue d'obtenir son indépendance en dépit des protestations amères du premier ministre de la Fédération, Sir Roy Welenski. Après la victoire électorale inattendue du groupe extrémiste européen en Rhodésie du Sud en décembre, la continuation d'une collaboration satisfaisante entre elle et la Rhodésie du Nord, où les Africains participent activement aux affaires gouvernementales, viendra peut-être même de caractère explosif.

L'intention de former une autre fédération en Afrique orientale s'est heurtée au développement différent des trois régions : Le Tanganyika a décidé de se proclamer république en février; les négociations concernant l'Ouganda ont commencé en mars et ont abouti à la déclaration de son indépendance en octobre; au Kenya, les problèmes de l'indépendance sont encore en suspens : les autorités britanniques se sont vues forcées de donner congé à l'ancien gouverneur et de le remplacer par un homme d'une réputation incontestable comme diplomate-négociateur mais non comme administrateur, et qui a aussi le mérite de ne pas avoir de parti pris "raciaux" jamais séjourné en Afrique. C'est M. Malcolm Macdonald, Haut-Commissaire au Canada (1941-46); ancien Commissaire-Général du Royaume-Uni en Asie du Sud-est et Haut-Commissaire en Inde; co-président de la Commission du Laos. Même si la magie de sa personnalité peut résoudre les problèmes politiques du Kenya, les perspectives d'une fédération de l'Afrique orientale ne sont tout de même guère encourageantes actuellement.

La tâche de 1963 pour le MARCHE COMMUN (2)

L'ANGLETERRE

un gros morceau à digérer

Le cas de l'Italie

Cela revient à dire que l'adhésion à la Communauté comporte des obligations que seuls des pays ayant atteint un certain niveau de développement, peuvent affronter. Il y a évidemment le précédent italien qui ne plaide pas en faveur de cette thèse : l'Italie est sans doute le pays européen qui a le plus bénéficié de l'adhésion à la Communauté. Mais, dans ce cas, la volonté politique a joué un

Jean BOISSONNAT

rôle dominant; en outre, l'Italie n'a pas pris "le train en marche", exercice périlleux pour les plus faibles.

Les autorités européennes, font état, à ce sujet, de l'accord d'association conclu avec la Grèce. Cet accord est entré en application le 1er novembre dernier. Il prévoit l'ouverture du Marché Commun aux produits grecs, sans imposer la réciprocité à la Grèce et surtout en fournissant une aide puissante pour le développement de ce pays. L'accord dit explicitement que cela devrait conduire à une adhésion de la Grèce à la Communauté. Il s'agit d'une association préparatoire à une adhésion.

Le problème se pose dans les mêmes termes avec la Turquie et, compte tenu de certaines différences politiques, avec l'Espagne et le Portugal.

L'association des "neutres"

Il en va tout autrement de l'Autriche, de la Suisse et de la Suède. Ce sont des pays "neutres" qui répugnent à prendre des engagements politiques. Ils voudraient bénéficier des avantages commerciaux du Marché Commun, sans en avoir les responsabilités politiques. Or, cela n'est pas aisé si l'on a conscience de l'originalité du Marché Commun. Un membre de l'exécutif européen, M. Jean Rey (de nationalité belge), vient de le dire clairement : "Les pays fondateurs du Marché Commun n'ont jamais séparé l'union douanière de l'union économique : ils ont toujours considéré que ce qui justifie l'établissement entre eux d'un espace économique sans barrière douanière et contingente est précisément le fait qu'ils ont décidé de poursuivre en commun un certain nombre de politiques communes."

Le fond du problème

Nous voilà revenu au cœur de tous les débats sur le Marché Commun. Si celui-ci n'est qu'un arrangement commercial, il ne peut refuser d'étendre l'arrangement à l'ensemble de ses partenaires commerciaux. S'il est une union économique elle-même conçue comme l'embryon d'une union politique, il doit préserver sa personnalité et se faire admettre dans le concert des nations avec toutes

Conflits réglés en 1962

Si les mots pouvaient donner la victoire dans les relations internationales, un prix Nobel de Littérature (basé sur le nombre de mots, de propositions, d'accusations, etc.) devrait être décerné pour l'année 1962 à la Conférence sur le Désarmement nucléaire de Genève où le problème de l'Inspection empêche tout progrès.

Trois conflits, qui préoccupaient les grandes puissances depuis longtemps, ont été réglés en 1962 après de longues négociations : l'Algérie a obtenu son indépendance sur la base des accords franco-algériens de mars 1962. Toutefois, la deuxième partie de l'année a montré que ce pays traverse une période d'instabilité économique qui ne peut guère être résolue à court terme. Le statut du Laos a finalement été réglé en juillet par un traité international comprenant une déclaration et un protocole sur la neutralité de ce pays. Que tous les articles de ce traité aient été exécutés, cela semble douteux : il semble que les forces (communistes) du Vietnam du Nord n'ont pas encore toutes quitté le pays (terrain difficile) mais les grandes puissances préfèrent n'en pas parler ouvertement. Un silence semblable sur les problèmes d'ordre secondaire est apparu dans le règlement du conflit néerlandais-indonésien concernant la Nouvelle-Guinée occidentale. Ce traité, qui fait comme si les indigènes pouvaient, dans quelques années, choisir eux-mêmes leur statut, favorise uniquement l'Indonésie et il est probable que l'ancienne puissance coloniale (la Hollande) sera remplacée par une nouvelle (l'Indonésie). Cela met en jeu le principe, si cher à feu le président américain Woodrow Wilson (1912-1920), du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, principe qu'on aime souvent énoncer du bout des lèvres.

En effet, il est difficile d'échapper à l'impression que certaines années plus que d'autres concrétisent la difficulté de réconcilier une attitude assez souvent pharisaïque des grands principes avec la réalité brutale de la politique internationale. La conquête de Goa par l'Inde en mars fut un jeu facile bien qu'elle fût une négation du principe de non-violence et de neutralité. L'attaque chinoise au-delà de la frontière indienne fut aussi un jeu facile : elle a précipité les leaders indiens de la hauteur de leur principe de "neutralité non-alignée" dans l'abîme de la méchante conflagration des forces terrestres. La camaraderie, à niveau égal, avec toutes les puissances (exception faite du Pakistan) n'a pas donné à l'Inde une aide accrue de la part de la Russie soviétique qui, encore en 1962, a empêché, par son veto au Conseil de Sécurité des Nations-Unies, l'adoption d'une résolution embarrassante pour l'Inde au sujet du Cachemire. Par la force des circonstances, l'Inde est forcée de repenser sa politique. Mais elle dispose de peu de temps et elle n'a pas la force économique et militaire de lanterner indéfiniment pour reconquérir une meilleure position.

Enfin, dans la dernière semaine de l'année 1962, le camarade Khrushchev n'a pas oublié de rappeler à tout le monde (sous la forme d'une lettre adressée au Chancelier de l'Allemagne occidentale, M. Adenauer) que, en dépit du fait qu'il n'a pas signé un traité de paix avec l'Allemagne orientale le 31 décembre 1961, comme il en avait exprimé le désir, la question allemande et plus concrètement le problème de Berlin (que l'année 1962 a laissé à l'écart) peuvent être remis sur le tapis. Si nous tenons compte du fait élémentaire que la position russe envers Berlin est encore plus favorable que la position américaine à l'égard de Cuba, on peut prévoir un "rendez-vous" à Berlin pour 1963. Mais la réalité des choses laisse au moins l'espoir que la coexistence armée l'emportera sur la non-existence terrestre qui suivrait une conflagration à caractère thermonucléaire.

ses caractéristiques, y compris douanières, de la même manière qu'on admet l'originalité de la France, du Canada ou des Etats-Unis.

Lors de son récent voyage aux Etats-Unis, M. Hallstein a clairement défini la philosophie des rapports de la Communauté avec l'extérieur : ces rapports ne doivent pas altérer l'originalité de cette construction, c'est-à-dire ne doivent pas la diluer; en outre, il ne faut pas que la solution de certains problèmes de quelques pays, aggrave ceux des autres. En d'autres termes, la dissémination est logique entre les pays membres puisque ceux-ci forment une Communauté, antichambre d'une Confédération; elle serait dangereuse dans les relations entre la Communauté et l'extérieur : par exemple, donner une préférence au blé canadien serait nuisible pour les Etats-Unis. Il faut alors rechercher des accords mondiaux, que le Marché Commun se déclare prêt à négocier.

Les paroles historiques de Kennedy

Toutes ces questions prendront leur véritable ampleur lors de la négociation avec les Etats-Unis. En juillet, le Président Kennedy a fait sa "déclaration" historique sur le vœu des Etats-Unis de conclure un accord d'interdépendance avec l'Europe unie. Il ne s'agit plus alors d'une association, mais d'une véritable "partnership", ce qui exigera des discussions dont il est encore impossible de prévoir la durée et l'issue.

Mais ce qui est possible entre des entités économiques comparables en volume et en niveau de développement, ne l'est évidemment pas lorsqu'il s'agit des anciennes colonies d'Afrique (1). Celles-ci viennent de renouveler leur association au Marché Commun : elle comprend une aide financière de 730 millions de dollars en 5 ans, dont 620 millions sous forme de dons. Ces "associés de la première heure" souhaitent garder quelques privilèges par rapport aux autres pays sous-développés qui obtiendraient, à leur tour, des accords d'association. Ici le café africain de rappeler qu'il est concurrent du café brésilien.

C'est donc une nouvelle définition des relations internationales qu'impose la réussite du Marché Commun. Ce n'est pas le moindre de ses effets. La vieille Europe, naguère encore "région assistée", se découvre une nouvelle responsabilité mondiale. Car notre monde ne permet plus à ceux qui réussissent de refuser leur part de ses possibilités communes.

Jean BOISSONNAT

(Droits réservés B.L.P.)

(1) Sénégal, Mali, Mauritanie, Haute-Volta, Dahomé, Côte d'Ivoire, Niger, Gabon, Congo (Brazzaville), Tchad, Centrafrique, Madagascar, Togo, Cameroun, Congo (Leopoldville), Somalie, Rwanda, Burundi.

l'Action sociale

Directrice : Françoise La Rochelle-Roy

Dans les coulisses de la vie artistique

MONTREAL. — (P. C.) — Il est rare qu'on puisse arriver à faire tenir les enfants immobiles.

C'est pourtant le cas pour les petites Wendy et Anna Prezament, âgées respectivement de 7 et 11 ans, enfants des artistes montréalais Joseph Prezament et sa femme, qui travaillent sous son nom. Rita Briansky.

Lorsque les petites demeurent immobiles pendant un moment, soit debout ou assises, souvent revêtues de tissus drapés, c'est qu'elles servent de modèles pour une rapide es-

quisse. Mme Prezament, d'origine polonaise, explique que, parfois, elle trace un croquis de ses enfants sans même qu'elles en aient connaissance.

En d'autres occasions, les enfants consentent à prendre une pose, mais non pas pour très longtemps. Et la maman doit quelquefois leur offrir une petite récompense, pièce de monnaie ou autre, pour s'assurer leur collaboration.

Les fillettes sont devenues assez habiles en la matière, et même des critiques d'art en herbe. L'aînée surtout, Anna, peut critiquer un tableau et di-

re les raisons pour lesquelles elle aimera ou non une certaine peinture.

En fait, son sens artistique est si développé que Mme Prezament dit "avoir peur de lui montrer ses œuvres" en prévision d'un jugement trop sévère. Les enfants amènent parfois leur amis pour servir de modèles.

"Ce rôle leur plaît", raconte Mme Prezament, "et tout ce petit monde croit que je suis une grande artiste, ce qui m'encourage grandement".

Cette femme artiste, qui a gagné un octroi de \$2,000.00 du Conseil des Arts du Canada, cette année, demande ses propres amis comme modèles, non pas pour épargner de l'argent, mais parce qu'elle connaît ces

LE COURRIER de L'OUISE

UNE QUI DESIRE ETRE BILINGUE. — Par l'entremise du secrétariat de l'Université Laval, rue de l'Université, Québec, vous obtiendrez des renseignements sur les cours d'été qui se donnent à Québec. Vous pourrez également obtenir l'adresse des universités canadiennes où l'on donne des cours d'anglais pendant les mois d'été. Si vous désirez aller aux Etats-

personnes, et de ce fait, peut mieux esquisser leur "moi" intérieur.

Mme Prezament travaille habituellement durant la journée, bien qu'à l'occasion, elle doit peindre le soir, mais elle consacre les fins de semaines pour ses enfants. Son mari, qui fait du dessin commercial, exécute ses tableaux le soir et en fin de semaine.

Unis, il faut vous adresser au Consulat des Etats-Unis d'Amérique, 1, avenue Ste-Geneviève, Québec.

M. ET MME PAUL T. — Si j'étais à votre place, je ne jetais pas une occasion d'admirer les buffets froids qu'on sert en différentes occasions, afin de préparer judicieusement celui que vous aurez à servir. Vous y verrez des pièces montées de toutes sortes, des salades, des gelées, des pâtés, des bouchées individuelles et des pâtisseries, enfin tout ce qui figure au menu d'un buffet froid. Voici une suggestion parmi des douzaines: Consommé en gelée ou jus de légumes servi avec des grissols — jambon, dinde, rosbif, saumon, homard, salade de pommes de terre, macédoine de légumes, salade de chou et carottes — céleri, olives, radis — moutarde, mayonnaise, sauce aux tomates — crème glacée ou salade de fruits avec pâtisseries et gâteau de fête pour terminer — café, thé, cigarettes et pastilles de menthe.

PAS EN FORME. — Voici un bon exercice pour vous maintenir en "forme". Couché sur le dos, en vous détendant parfaitement, les bras le long du corps, et rentrez l'estomac en comptant "un". Petite halte, puis rentrez l'estomac un peu plus et comptez "deux". Nouvelle halte, suivie d'un mouvement (comptez "trois") qui rentre votre estomac à fond, si bien que vous aurez l'impression qu'il touche la colonne vertébrale. Gardez cette position pendant dix secondes. Faites cet exercice de contraction (et tel est d'ailleurs le nom qu'on lui donne) plusieurs fois de suite. C'est un exercice de respiration qui se fait en toutes saisons et produit des résultats magnifiques.



La salle
de bain
coquettisée!



● Motifs variés de feuilles et de fleurs, spécialement conçus pour "elle" et pour "lui" ajouteront à la lumière de la salle de bain. Les deux illustrations présentent les fameuses serviettes Caldwell.

Actualités féminines

CLUB ALTRUSA

Mme Adrienne Choquette, écrivain, est la conférencière invitée au Club Altrusa, au dîner mensuel qui aura lieu, ce soir à 6 h. 30 p.m., au restaurant Kerhulu.

M. Sidney Katz, au Cercle des

Femmes canadiennes. M. Sidney Katz, éditeur associé du magazine Mac Lean, rédacteur et collaborateur de nombreuses publications et reconnu comme une autorité dans les questions sociales est le prochain invité du Cercle des femmes canadiennes. Il prononcera une conférence en anglais le mercredi 9 janvier, à 3 h. p.m., au Château Frontenac. Son sujet: "Must modern women be unhappy".

La fraternité canadienne

Amitié et culture. — Les membres de la Fraternité canadienne sont invités à assister à une conférence anglaise suivie d'une présentation de films documentaires, le mercredi 9 janvier, à 8 h. p.m., à l'Office National du Film, au Palais Montcalm. La conférencière, Mme Olive K. Kay, journaliste au "Chronicle Telegraph" parlera des "Barbades". Elle sera présentée par Mlle Jacqueline Coulombe, de "l'Action", présidente du Cercle des Journalistes canadiennes, section québécoise du Women's Press Club, et sera remerciée par Mme Harry M. Holmes.

L'art de se parfumer

L'utilisation du parfum est non seulement un art, mais une science.

Il est nécessaire de connaître la texture de la peau pour déterminer la quantité requise de parfum, lequel doit convenir à la personnalité de chaque femme. Le parfum sera choisi avec le plus grand soin, et on l'emploiera avec parcimonie.

Pour obtenir un meilleur effet, on utilisera de préférence un vaporisateur pour se parfumer légèrement, sans oublier la petite touche sur la chevelure.

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame-du-Cénacle
Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception
1073 ouest, rue St-Cyrille
Québec (6)

JANVIER

Merc. soir 16 au 20 à 5 hres, retraite de ferveur pour employées de bureau — R. P. Guy Pinchaud, s.j.

Vend. soir 25 au 27 après souper, jeunes filles — R. P. R.-M. Huot, o.p.

Lundi soir 28 au 31 après dîner, dames — R. P. Thomas Landry, o.p.

Ces retraites commencent à 7 hres 45 du soir. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la directrice des retraites, téléphone: 683-0600 ou 527-1525.

enchifrènement

L'onguent Mentholatum aide à soulager rapidement l'enchifrènement, ce qui permet de respirer plus facilement. Soulage la respiration pénible par la bouche. Calme les membranes endolories et sensibles.

Onguent Mentholatum
rafraichissant et calmant

Depuis 1871

le nom "WILLIS"

n'a cessé d'être synonyme

d'excellence dans la

fabrication des pianos

WILLIS & CO. LIMITED

1095, rue St-Jean, Québec — 524-3573



VENTE DE LIQUIDATION

sur souliers

Dr. Scholl

Régulier \$24.50

pour

\$19.95



Style 2051 G
Suède noir,
avec garniture
en veau noir

Venez tôt pour profiter des rabais de 10% à 25% sur les confortables chaussures Dr. Scholl pour dames et messieurs. Si vous recherchez le vrai plaisir de la marche à un REEL PRIX D'AUBAINES, c'est le temps de faire votre choix parmi un vaste assortiment de modèles saisonniers ou discontinués. Non dans toutes les pointures ou modèles, venez sans tarder pour profiter d'un meilleur choix.

Dr. Scholl Le Magasin pour le Confort des Pieds.

495 est, boul. Charest — Québec — Tél.: 525-7949

GAGNEZ le GROS LOT

du
Carrousel
Dansant
\$10.00

PAQUET
PREMIER A QUEBEC

du
Carrousel
Dansant
\$10.00

\$10.00 par jour accumulé quand le numéro choisi ne correspond pas, plus une SUPERBE SKODA (distribuée par Simard Auto Enr.) et attribuée le 31 mars 1963.

et un appareil stéréo BLAUPUNKT, valeur de \$359.00

Nouveaux NYLONS CARROUSEL

LA PAIRE
79
2 pour 1.50

Comptoir Carrousel
l'entrée de la
rue St-Joseph



COUPON-BONI

Découpez ce coupon si vous donne une chance supplémentaire de participation au gros lot avec chaque achat d'une paire de bas Carrousel.

Horoscope

MERCREDI 9 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre attention sera partagée entre plusieurs sujets aussi intéressants les uns que les autres. Maintenez la qualité de votre travail.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Prenez le temps d'étudier les personnes qui partagent votre existence et tenez compte de leurs ambitions, de leurs frustrations et de leurs conditions de vie.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne dissipez pas votre énergie aux quatre vents. Faites les distinctions nécessaires entre l'essentiel et l'accessoire.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Des succès en perspective dans le domaine artistique. Il y a beaucoup à faire pour améliorer la qualité de vos instruments de travail.

24 juillet au 23 août (Lion) — Éliminez les gestes et les paroles superflus. Votre attitude en face d'une urgence sera un exemple de maîtrise et de courage.

24 août au 23 septembre (Vierge) — La leçon du jour: économisez en prévision des imprévus et des achats importants que vous projetez de faire.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Votre stabilité sera mise à l'épreuve au cours des prochains jours. Vous dirigerez une discussion très animée.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous hâtez pas inutilement. Prenez le temps de faire ce que vous avez à faire. Votre vie intérieure s'intensifie.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Remettez vos colères à demain, elles ont le temps de s'éteindre, d'ici là. Influences planétaires stimulantes pour les travailleurs manuels.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — La prudence est à l'ordre du jour. On attend beaucoup de sympathie et de générosité de votre part.

21 janvier au 19 février (Verseau) — On vous comprendra mieux que vous comprendrez les autres. N'oubliez pas qu'un secret est un secret.

SI VOUS ETES NE
UN 9 JANVIER

Vous avez une volonté forte et agissante. En face d'un échec, vos réactions ne sont pas toujours éduquées. Vous appréciez les talents de vos collaborateurs, mais vous espérez qu'ils en fassent autant à votre égard. Pour 1963, prenez la résolution de vous conserver physiquement en forme. Un poète anglais a illustré le jour de votre naissance.

20 février au 20 mars (Poissons) — Il faut regarder vers l'avenir avec confiance. Toute forme d'extravagance doit être évitée dans votre intérêt.

Ensemble 'trois-pièces'

9358 2-10



Marian Martin

Une belle jupe par plis, une jolie blouse blanche et un petit manteau forment un ensemble très pratique pour les fillettes.

Le patron 9358 se vend grandeur: 2, 4, 6, 8, 10 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse



VENTE DE JANVIER!

COMMENCANT DEMAIN MATIN A 9 HRES

La plus
GRANDE VENTE
de toute notre histoire

Rabais allant

Jusqu'à
50%
et plus

CAR-COATS

(Manteau-promenade) et Cagoule pour dames.
Valant 12.98 à 34.95

Prix de

vente

variant de

\$8.

à

\$20.

CAR-COATS

(Manteaux-promenade), Parkas, etc.
pour garçons de 6 à 18 ans.

Rég. 9.98 à 17.98 — En vente à:

\$6.00

\$8.00

\$10.00

ENSEMBLES MANTEAUX OU PALETOTS

3 pièces, pour garçonnets ou fillettes.
Rég. 14.98 à 23.98 — En vente à:

\$10.00

\$12.00

\$14.00

HABITS DE NEIGE

2 pièces, pour garçonnets ou filles, 2 à 6x.

Rég. 15.98 à 19.98 — En vente à:

\$10.00

et

\$12.00

Escomptes spéciaux sur de nombreux autres item non annoncés ici.

POUR DAMES

ROBES DE TOILETTE

Grandeurs: 8 à 24 1/2

RÉGULIÈREMENT: 7.98 à 24.98

EN VENTE

A MOITIÉ PRIX

Exemples:

24.98 \$12.50

pour:

14.98 \$7.50

pour:

7.98 \$4.00

pour:

etc.

CAR-COATS

(manteau-promenade

fillettes 7 à 14)

Valeur de 15.98 à 19.98 —

EN VENTE

\$10.00

Rabais sensationnels de

25% à 50%

sur:

- MANTEAUX D'HIVER pour dames et fillettes.
- PALETOTS D'HIVER pour hommes et garçons.
- CAR-COATS - PARKAS - COUPE-VENT pour hommes.
- BLOUSES, JUPES, GILETS "bulky", SLACKS.
- ROBES pour fillettes et juniors.
- COMPLETS pour hommes et garçons.
- HABITS DE TOILETTE pour garçonnets 2 à 6x.
- ENSEMBLES, JUPES et VESTONS, SLACKS et VESTONS pour dames et fillettes.
- COSTUMES de lainage pour dames.
- CHEMISES SPORT, GILET T pour hommes et garçons.
- HABITS DE NEIGE, 1 pièce, pour bébés de 6 à 18 mois et 2 à 6 ans.
- PANTALONS SKI (s-t-r-e-c-h-e).
- VESTE ET GILET ban-lon, dames et fillettes.

EQUIPEMENTS DE HOCKEY

GILETS - BAS - TUNIQUE - CULOTTES - GANTS - JAMBIÈRES, ETC.

C. E. BISSON LTEE

210-212, MARIE-DE-L'INCARNATION

BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation a-
rale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas
de Québec et de la Rive Sud.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(F) A PRESCRIRE: Films franchement condamnables au point de
religieux et moral.
(T) TOUS: Films vivants pour tous, y compris les enfants.
(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent é-
tre vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles
cinéma (16 ans et plus).
(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils
présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un
sujet trop sérieux pour les jeunes.
(AR) ADULTES AVEC REÇEVEURS: Films qui présentent des dangers
soit à cause des scènes suggestives de violence, soit à cause de cer-
taines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère
qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes et
nécessitent avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
(D) A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous ne peuvent qu'
nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé sa-
rituelle et morale de la société.

CAPITOL. — Les 7, 8, 9 et 10 janvier

H.M.S. Daftand. 1.15, 5.45,
9.20 hres; Surprise Package.
12.30, 4.00, 7.30 hures. Les 11, 12,
13 et 14 "The Chapman Report".
1.00, 4.55, 8.55 hres; "Guns of
Dance". 2.10, 7.05 hres.

CARTIER — LAURET. — "Horace 62" (A), 2.45, 6.10, 9.30 hres. "Les insatiables" (D), 1.20, 4.40, 8.05 hres. Nouvelles surprises courtes. 1.00, 4.20, 7.40 hres, ann. 2.40, 5.00, 9.25 hres. Fon 11.05 hres. CINEMA DE PARIS. — En deuxième semaine "La Brûlée sur le cou" (D), 12.30, 3.40, 6.40, 9.55. "Les dessous d'une millionnaire" (R), 1.55, 5.10, 8.20 hres. CLASSIC. — "La charge du 7ème lanier" (A), 1.15, 4.30, 7.50 hres. R, 1.55, 5.10, 8.20 hres. Les 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657

par Georges Wunder

Le Katanga sera administré par un homme du gouvernement de Léo

• On recommande à Tschombé (malgré les rebuffades de l'ONU) de rentrer à Elisabethville

Adoula promet aux Katangais qu'ils conserveront leur emploi

LEOPOLDVILLE, Congo (P.A.). — Le premier ministre Cyrille Adoula a nommé hier l'un de ses principaux lieutenants, dans le gouvernement central, au poste d'administrateur de la province du Katanga pour récolter la moisson de fruits économiques et politiques, semée par les Nations unies.

La nouvelle a été annoncée au moment où les Nations unies proclamaient une autre victoire dans leur campagne militaire pour mettre fin à la sécession de la province du reste du Congo. Les Nations unies ont dit que les troupes suédoises se sont emparées de la ville ferroviaire de Kamina et neutralisé l'aérodrome sans livrer combat. Kamina est située à 360 milles au nord-ouest d'Elisabethville et à 93 milles au nord-ouest de Kamina, une base militaire des Nations unies.

Le secrétaire général François Kalala, du ministère de l'Administration publique, a été nommé pour gouverner la province riche en cuivre que le président Moïse Tschombé a séparé du reste du Congo peu après que les Belges eurent libéré le pays il y a 30 mois.

Adoula a ordonné le rappel de la monnaie katangaise et l'a remplacée par des francs congolais. C'est là la première mesure du plan de réunification de U Thant, secrétaire général des Nations unies. Il veut que ce plan soit mis en oeuvre d'ici le 14 janvier. L'unité monétaire de ces deux devises vaut environ deux cents en devises américaines.

AUTRES DEVELOPPEMENTS

Une déclaration publique à ce sujet et concernant d'autres questions, a été faite par le premier ministre alors qu'il y avait d'autres développements ailleurs :

1— Le gouvernement britannique, qui a apparemment modifié son attitude de sympathie et d'appui à l'endroit de Tschombé en faveur d'un appui plus actif pour le plan de Thant, a annoncé qu'il a reçu un rapport du Katanga prétendant que Tschombé projette de rentrer prochainement à Elisabethville, sa capitale.

2— Des Globemasters de l'aviation américaine ont contribué à une concentration militaire gigantesque des Nations unies. Ils ont apporté du matériel pour les ponts et des véhicules amphibies pour le transport des troupes que le commandement des Nations unies au Congo trouvera utiles, si

Tschombé ne rentre pas : Pourquoi ?

Le refus de Moïse Tschombé de rentrer au Katanga se justifierait s'il était sûr que le gouvernement central de Léopoldville lui réservait le même sort que celui qui s'abatit si honteusement sur Lumumba en 1960. Une telle enquête pour découvrir les culpabilités qu'on savait d'avance qu'ils ne seraient jamais démasqués, des obstacles étonnants et des honneurs posthumes dans le livre d'histoire des petits Congolais de la future génération. Nous savons que des organismes officiels ont garanti la sécurité de Tschombé dès qu'il se décidera à rentrer à Elisabethville. Hier, des Anglais et des Belges lui ont recommandé de rentrer, malgré les rebuffades de l'ONU. Tschombé a l'esprit plus obtus que jamais. Il ne rentre pas. Pourquoi ne veut-il pas revenir dans cette province où il a tant lutté pour faire respecter ses principes ? De deux choses l'une. Ou bien, il ne veut pas assister à l'échafaudage administratif qui unirait "sa" province au reste du Congo, ou bien il est certain de finir ses jours sous la main vengeresse d'un émissaire du gouvernement central de Léopoldville. Le dernier point de vue, paraît le plus plausible. (L. D. B.).

Défense de la chasteté

"Des relations préconjugales ? Pourquoi pas ? Tout le monde le fait !" SELECTION du Reader's Digest de janvier vous apporte un article franc et sans réserve sur la liberté des mœurs chez les jeunes et sur ses conséquences néfastes. Lisez comment trop de jeunes filles se lancent dans des liaisons clandestines sans savoir que ces sortes d'aventures peuvent avoir de graves répercussions sur toute leur vie et parfois même les laisser mutilées pour le restant de leurs jours. Achetez SELECTION aujourd'hui !

trouve à Mokambo à 85 milles au sud-est d'Elisabethville.

Les Britanniques et les Belges ont recommandé à Tschombé de rentrer à Elisabethville, malgré les rebuffades des Nations unies à ses propositions de négociations. En travaillant à mettre en oeuvre le plan de U Thant, le chef katangais pourrait peut-être se maintenir lui-même au pouvoir.



Adoula

Le sous-secrétaire des Nations unies, Ralph Bunche, un Américain, est actuellement à Elisabethville. Tschombé aurait peut-être une chance de le rencontrer bien que Bunche ait déclaré qu'il n'y a rien à discuter.

Les services congolais de la douane et de l'immigration sont déjà à l'oeuvre à l'aéroport d'Elisabethville.

Adoula a annoncé par ailleurs que les gendarmes katangais peuvent conserver leur rang dans les forces unifiées, s'ils se rendent d'ici une certaine date qui sera annoncée plus tard.

Adoula a dit aux fonctionnaires katangais et étrangers dans la province qu'ils peuvent conserver leur emploi. Le remplacement serait difficile puisqu'il y a pénurie de personnel qualifié au Congo.

Le premier ministre a décrié toutefois que les règlements et les lois du change et du commerce étrangers doivent s'appliquer au Katanga.

Ce qui signifiera des restrictions inusitées pour les Européens au Katanga. Tschombé leur avait permis d'expédier la moitié de leurs revenus à l'étranger. Les règlements du gouvernement central sont beaucoup plus sévères.

Les combats sont de plus en plus violents au Viet-Nam

Saigon. — (P.A.) — Le nombre croissant des victimes sud-vietnamiennes semble vouloir indiquer que le guérilla est entrée dans une nouvelle phase où les engagements sont de plus en plus violents.

Les combats ont pris une intensité que l'on n'avait plus connue au Viet-Nam depuis la fin de la guerre d'Indochine en 1954.

En cinq jours, les troupes gouvernementales du Sud-Viet-Nam ont perdu 122 hommes dans trois combats. On croit savoir que les pertes du Viet-Cong sont également élevées.

Au cours du dernier coup de main du Vietminh, les communistes se sont lancés à l'assaut d'un hameau maritime à 240 milles au nord-est de Saigon. Cela se passait hier. Les Sud-Vietnamiens ont perdu 24 hommes, 10 ont été blessés et 27 faits prisonniers, tandis que les communistes s'emparaient également d'un important dépôt de munitions.

Joao Goulart est bien décidé à redresser l'économie du Brésil

Cette tâche lui sera-t-elle confiée ?

(Par CARMAN CUMMING de la Presse Canadienne)

Après une longue lutte, il semble que M. Joao Goulart puisse avoir l'occasion d'opérer un redressement dans la confusion de l'économie du Brésil. Alors que les résultats du plébiscite du dimanche ne sont pas encore connus, des informations en provenance de Rio de Janeiro font savoir que le président du Brésil semble avoir l'avantage. Il pourrait ainsi tenter de rétablir les importants pouvoirs présidentiels qui ont été supprimés lorsqu'il a pris le pouvoir, il y a presque un an et demi. M. Goulart est âgé de 44 ans. M. Goulart était alors vice-président de son pays. Il discutait à Pékin de questions commerciales lorsque la démission soudaine de M. Janio Quadros provoqua le chaos et une menace de guerre civile, à la fin de l'été 61.

La gauche

Bien que fortuné M. Goulart était un des dirigeants de la gauche et chef du parti travailliste de son pays. Les éléments conservateurs de l'armée et du gouvernement n'avaient aucune confiance en lui et imposèrent un système parlementaire.

Depuis lors, tandis que la situation économique empire et que le parlement traverse des crises successives, M. Goulart a posé avec prudence les jalons d'un retour aux pleins pouvoirs.

Tout en conservant l'appui des travailleurs et des éléments de gauche, il semble bien qu'il s'est rapproché du centre de la voie politique et qu'il a obtenu l'appui de nombreux chefs modérés et conservateurs, dans les groupements militaires, journalistiques et des affaires.

En septembre, les efforts de M. Goulart pour obtenir la tenue d'un plébiscite sur les pouvoirs du président ont été empêchés par une opposition parlementaire provenant des sociaux-démocrates du centre et de l'Union nationale démocratique du centre droit.

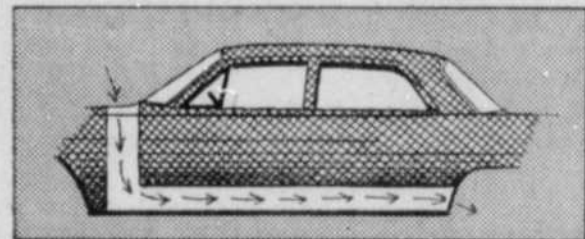
Le gouvernement de M. Francisco Brochado da Rocha démissionnera le 14 septembre pour cette raison. M. Da Rocha mourut quinze jours plus tard. Mais, le lendemain, le parlement approuva la mesure à la suite d'un appel de M. Goulart.

Les élections parlementaires d'octobre renforceront les possibilités du premier ministre; une alliance se forma entre les partis travailliste et social-démocrate sous l'égide de M. Hermes Lima, premier ministre, appartenant au parti travailliste.

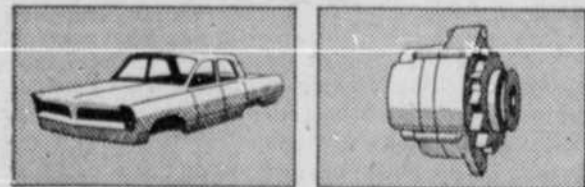
La PONTIAC vous transporte dans un monde nouveau !

A l'apparition des nouvelles Pontiac, le public ne fut pas long à faire des comparaisons. Cette rumeur se répandit rapidement: "la Pontiac est d'une élégance suprême". Aujourd'hui encore, la Pontiac se place toujours dans une classe à part: celle de la plus belle voiture de prix modéré. L'intérieur de la Pontiac, avec ses vastes sièges, est d'un goût parfait et l'aménagement est somptueux. Les moteurs Pontiac, six cylindres ou V8, sont aussi nerveux qu'économiques. Prenez connaissance des avantages énumérés ci-dessous. Puis, prenez la route au volant d'un des 33 modèles Pontiac pour un essai. Vous en serez enchanté. Modèles représentés, de haut en bas: coupé sport Parisienne, Safari Parisienne 4 portes, sedan Laurentian 4 portes.

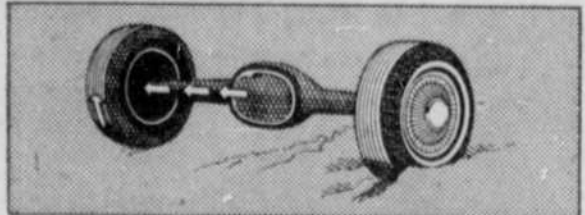
Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément.



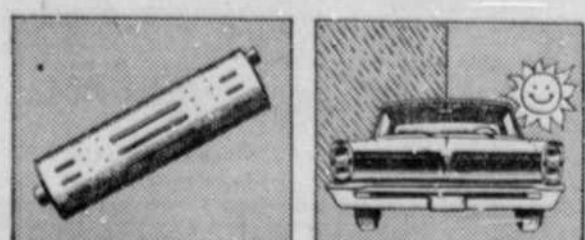
L'eau pénétrant par la prise d'air de l'avant traverse les bas de caisse et en expulse les dépôts corrosifs. La circulation d'air sèche ensuite ces profils de seuil, ce qui réduit la formation de rouille.



La carrosserie de la Pontiac est protégée contre les intempéries par le procédé antirouille Zinc-O-Bond. La nouvelle génératrice Delcotron charge la batterie même quand le moteur tourne au ralenti.



Le pont arrière Positraction* améliore l'adhérence dans la neige et sur la glace. Quand une roue patine, la force motrice est transférée vers l'autre. *moyennant supplément



Le silencieux de la Pontiac est aluminé, ce qui prolonge sa durée. Avec le fini Magic-Mirror, la Pontiac conserve longtemps l'aspect du neuf.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

La PONTIAC 63

Concessionnaires autorisés de Pontiac pour la ville de Québec :

Automobiles, Inc.
555, rue de la Couronne, Québec, P.Q. Tél.: 529-3371

Giguère Automobile Ltée
895, rue Dorchester (coin boul. Hamel) Québec, P.Q. Tél.: 529-1351



UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE concernant la mort des 8 jeunes

Le mécanicien John Robert Prentice, de New-Carlisle qui conduisait le convoi ferroviaire, a été exonéré de tout blâme. Dans son témoignage, il a expliqué que les signaux lumineux et sonores avaient fonctionné normalement à la traversée à niveau et qu'il avait vu cliquer à quelques reprises les feux arrière de l'automobile. Il en a déduit que le conducteur avait vu venir le train et

aurait appliqué les freins avant d'accélérer pour tenter sa chance. L'assistant-mécanicien

GASCONS (P.C.) — Un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle à l'issue de l'enquête tenue hier en marge de la collision survenue samedi entre une automobile et un train, coûtant la vie aux huit jeunes occupants de l'automobile.

Yvan Flowers et le serrefrein Raoul Babin, tous deux de New-Carlisle, ont corroboré la déposition de

M. Prentice sur le fait que les freins avaient été appliqués avant le choc. Ils n'ont rien vu eux-mêmes

de la tragédie. Selon M. Prentice, les freins auraient été appliqués à une cinquantaine de pieds de la traversée, une fois qu'il aurait vu l'automobile ne s'arrêter pas, et la première locomotive devait s'immobiliser à environ 1,000 pieds de l'autre côté.

Gascons est un village situé sur les bords de la baie des Chaleurs, à quelque 400 milles au nord-est de Québec.

Les hôpitaux sont "complets"?

Les hôpitaux de Québec et des environs sont "complets" aujourd'hui. Les quelques lits disponibles sont réservés aux "cas d'urgence". Une petite enquête auprès des autorités des grands hôpitaux notamment, et aussi des "plus petits", nous amène à se demander s'il faudrait agrandir les hôpitaux ou cesser d'être malades?

L'Hôtel-Dieu de Québec est très vaste, comme le constatent les passants dans la Côte du Palais. Cette institution met 550 lits à la disposition des malades. Hier, 443 de ces lits étaient occupés. Mais, les "vacances" sont vite remplies à un rythme d'entrée de 80 malades environ par jour.

"Six cents malades attendent leur tour", nous a-t-on signalé, à l'Hôtel de l'Enfant-Jésus. Depuis le 1er janvier, une cinquantaine de personnes sont admises chaque jour. L'Hôpital Général dispose de quelque 432 lits. Cependant "il n'y a plus de place du tout", ou du moins presque plus. Le bureau des admissions garde "en note" au-dessus de quatre cent demandes d'admission. L'Hôpital Laval possède de grands pavillons où peuvent lo-

ger environ 500 cents malades dont plus de trois cents sont des tuberculeux en traitement. Il reste peu de lits disponibles. Présentement des réparations sont en cours au département où sont traités les enfants.

L'Hôpital St-François d'Assise a quelque chose comme 360 lits. Là encore, "c'est complet", avec évidemment une "réserve" pour les cas d'urgence.

L'Hôpital Civique concentre momentanément ses efforts sur un genre d'épidémie de rougeole et de varicelle. Depuis trois mois, entre soixante et quatre-vingts lits, sur une possibilité de quatre-vingt-dix sont occupés.

Une voix responsable de l'institution nous a signalé que les deux maladies mentionnées apportent des complications

qui peuvent être graves, si les malades négligent les avis de précaution donnés par les médecins traitant. Ainsi quand le malade quitte l'hôpital, il doit éviter de "sortir" pendant au moins huit jours, le temps de laisser baisser la fièvre.

A l'hôpital St-Sacrement, après le 1er janvier, "pas de place". Le fait s'explique en soulignant un point statistique: du 1er février au 6 janvier, on a enregistré 223 admissions de malades!

Une visite "outre-mer" sur la rive-sud, à Lévis, nous ramène aux mêmes problèmes. Environ 362 demandes sont latentes au bureau d'admission; depuis le 1er janvier, il y a eu quatre-vingt huit cas d'urgence, nous ont fait remarquer les autorités de l'Hôtel-Dieu.

La situation se détendra sans doute avec la fin des travaux à la nouvelle "partie de l'hôpital", vers la fin de mars ou au début d'avril. D'autres réaménagements sont en cours dans l'hôpital. D'ici au début du printemps, cet hôpital pourra recevoir environ 450 malades.

A venir?

L'hôpital Christ-Roi, sur le boulevard Hamel, ne connaît pas encore de problème de logement. En effet, la construction n'est pas encore terminée. Elle le sera vers le 15 mars. Cet hôpital disposera d'environ 290 lits. M. Jean-Jacques Malgouy est le directeur général de cet hôpital et le Dr de la Broquerie Fortier en sera le directeur médical.

A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, les 256 lits de malades sont occupés. Au nombre des patients, on compte deux cents épileptiques, dont environ soixante-quinze jeunes.

Hier matin, les autorités de l'hôpital ont reçu la visite de l'archevêque de Québec, Son Exc Mgr Maurice Roy. Il a dit une messe et ensuite visité tous les départements de l'hôpital. Mgr l'archevêque, dans son allocution de circonstance, a dit un mot du Concile. Il a été édifié au spectacle d'unité donné par l'assemblée des évêques dont plusieurs sont de rites différents.

Tiers-Ordre de Marie et Agrégation du T. Saint-Sacrement

Les membres du Tiers-Ordre de Marie de Québec et la banlieue sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu mercredi, 9 janvier, à 7 h. 30 p.m., en la salle sous la chapelle St-Louis, à la basilique Notre-Dame de Québec.

Egalement, les membres de l'Agrégation du Très-Saint-Sacrement, de la paroisse Notre-Dame de Québec, sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu jeudi 10 janvier, à 8 h. 30 p.m., à la basilique Notre-Dame de Québec.

Ancien député décédé

MONTREAL, (PC) — Le colonel Thomas Guérin, ancien député à l'Assemblée législative et personnalité bien connue de la colonie irlandaise de Montréal, est décédé dimanche soir. Le défunt était âgé de 76 ans.

REPRESENTANT

Un des plus importants manufacturiers de mobiliers scolaires de l'est du Canada demande un représentant pour la région de Québec. Entrevues, vendredi, le 11, de 1h. p.m. à 9h. p.m., et samedi, le 12, de 9h. a.m. à 2h. p.m. — Demander M.

P.-B. TREMBLAY, au CHATEAU FRONTENAC

N.B. — Les vendeurs couvrant les Institutions et Commissions Scolaires avec lignes non compétitives sont bienvenus.

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient. Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant de hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années. Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement

s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée trois mois, durant toute la période d'observation. Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrization de diverses blessures, sur toutes les parties du corps. On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmaceutical, Inc., de New York, N.Y. et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

Pont-Rouge

Le rôle d'évaluation bondit de 400%

Les membres du Conseil du Village de Pont-Rouge ont homologué sans difficulté le travail des estimateurs lors de leur dernière assemblée pour 1962, soit le 31 décembre dernier.

Cette date était la date limite qui pouvait légalement être employée par le Conseil pour l'homologation du rôle d'évaluation qui doit servir pour la perception des taxes municipales pour l'année 1962.

On sait que toutes les municipalités régies par le Code Municipal sont obligées par la

loi de faire confectionner leur rôle d'évaluation entre les mois de mars et de juillet et que le Ministre des Affaires Municipales peut accorder un délai et légaliser la confection du rôle après le mois de juillet. Mais attendu que le rôle d'évaluation est un règlement du Conseil il ne peut jamais être adopté après que l'année fiscale est écoulée, soit après le 31 décembre.

Lors de l'engagement de Les Evaluations Immobilières du Québec Inc., le 27 mars 1962, les estimateurs croyaient pouvoir produire leur travail avant le 31 août. Cependant, le rôle ne fut déposé au bureau de Mlle Pauline Leclerc, secrétaire-trésorière, que le 29 novembre et le Ministre des Af-

aires Municipales a dû accorder au Conseil jusqu'au 31 décembre pour homologuer le rôle d'évaluation 1962.

Durant les trente jours qui ont suivi le dépôt du rôle plus de 90% des contribuables de la municipalité se sont informés de la nouvelle évaluation de leur propriété et malgré que toutes les évaluations aient été augmentées dans des proportions variant de deux à huit fois, aucune plainte formelle ne fut soumise au Conseil lors de la séance de l'homologation du rôle.

Seuls quelques contribuables assistaient à cette assemblée qui était présidée par M. le maire Clément Vaugeois et à laquelle participaient messieurs Marcel Bédard, Joseph Beilieu,

G.-H. Boillard, Léopold Bussières, Maurice Jobin et Jean-Marc Laroche, échevins.

Le président de Les Evaluations Immobilières du Québec Inc., M. Louis-M. Gagné, C.A.E., de Thetford Mines, était aussi présent, malgré la tempête, pour représenter les estimateurs et pour fournir les explications et les recommandations nécessaires au Conseil.

Le nouveau rôle scientifique permet à la municipalité du Village de Pont-Rouge d'être la première dans le comté de Portneuf à se servir de la valeur réelle pour la perception de ses taxes municipales et la seule à pouvoir se servir de ce rôle pour la perception des taxes de l'année fiscale 1962. Le maire du Village de Pont-Rouge sera aussi le premier à

produire au Conseil du comté de Portneuf un rôle d'évaluation conforme à la valeur réelle.

Le nouveau rôle d'évaluation totalise une valeur de \$7,200,000 comparée à \$1,325,000 sur l'ancien rôle. De ce montant les propriétés imposées représentent \$5,200,000 et les propriétés non-imposées \$2,000,000. Les immeubles taxables des principales compagnies sont maintenant évalués comme suit, avec entre parenthèses l'ancienne évaluation:

Building Products Ltd. \$1,026,000 (\$445,000); Donnacona Paper Company Ltd. \$313,300 (\$200,500). Ces valeurs sont incluses dans le montant de \$5,200,000 représentant l'évaluation des propriétés taxables dans les limites de la municipalité.

Le nombre des Conseillers de la Reine irait diminuant

(Par la Presse Canadienne)

En 1962, 153 Canadiens ont reçu le titre honorifique de conseillers de la Reine, mais certains sont d'avis que ce nombre pourrait diminuer au cours des prochaines années.

Une enquête de la Presse Canadienne montre que l'Ontario a eu deux tiers des nominations, c'est-à-dire 95, le Québec 40, Manitoba 10, la Nouvelle-Ecosse 5 et la Saskatchewan 3. Les cinq autres provinces n'ont pas accordé de titres de conseillers de la Reine cette année.

Dans la plupart des provinces, ces titres sont accordés aux avocats membres du Barreau

qui se sont distingués dans leur profession.

Toutefois plusieurs avocats ontariens, dont plusieurs conseillers de la Reine, ont exprimé l'avis que ce titre devrait être réservé aux avocats qui plaident en cour plutôt qu'à la profession en général, comprenant les avocats qui plaident et les avocats conseils.

En 1960 le nouveau gouvernement libéral avait porté de 10 à 15 ans l'expérience minimum pour les candidats.

Dans la plupart des provinces, le cabinet fait la sélection des conseillers de la Reine, très souvent en demandant l'avis du Barreau de la province.

Vie dans l'espace

WASHINGTON, (P.A.) — Le comité de science spatiale de l'Académie nationale des sciences aux États-Unis, dans un rapport qu'il a présenté hier à la NASA administration nationale de l'aéronautique et de l'espace presse le gouvernement de s'orienter davantage vers la recherche de la vie extra-terrestre.

Le comité, composé d'une centaine des plus prestigieux hommes de science des États-Unis, mentionne la question de prestige international et exprime l'inquiétude que les expériences relatives à la détection de la vie ne soient pas à point pour le premier atterrissage d'une capsule téléguisée sur mars, expérience qui doit être tentée en 1966.

Les scientifiques du comité formulent quelques critiques au sujet du programme spatial américain, disant qu'on ne tente pas assez de mettre au point des techniques visant à maintenir les astronautes dans des vols prolongés, comme ceux vers la lune et vers les planètes.

Le rapport du comité résume les discussions et recommandations d'un groupe de scientifiques du gouvernement, des universités et de l'industrie qui se sont réunis à l'université de l'Etat d'Iowa l'été dernier pour discuter de la recherche spatiale américaine.

Tout en appuyant avec enthousiasme le programme de science spatiale de la NASA dans son ensemble, le groupe

insiste pour que la vie extra-terrestre soit élevée au rang de premier objectif scientifique du programme.

Soutenance de thèse réussie à Laval



M. Patrice Tailleur, B.A., B.Sc., qui vient de soutenir avec thèse intitulée "Synthese et étude de courts peptides", à la faculté de Médecine de Laval, s'embarquera sous peu à destination de l'Angleterre où il va poursuivre des études avancées sur la biochimie des microorganismes sous la direction du professeur D.-D. Woods. M. Tailleur est le fils de M. et Mme Paul-Emile Tailleur, de St-Augustin de Portneuf. Sa thèse était dirigée par le professeur Louis Berlinguet, directeur adjoint du département de Biochimie à la faculté de Médecine. Il l'a soutenue devant les professeurs Berlinguet, Guy Talbot et Charles Engel, de Laval, et Casimir Berse, de l'université de Montréal. M. Tailleur a fait ses études au collège de Lévis et au séminaire de Québec et sa civilité à la faculté des Sciences de Laval.

Relations du Canada avec le Mali

OTTAWA, (PC) — M. Howard Green, ministre des Affaires extérieures du Canada, a annoncé que notre pays et la République du Mali s'étaient entendus pour établir des relations diplomatiques.

Poursuite d'un demi-million contre trois journaux en grève

NEW YORK (PA) — Soutenant que ses membres sont illégalement privés de travail, un syndicat a intenté une poursuite de plus d'un demi-million de dollars contre trois journaux de New York qui ont fermé leurs portes par solidarité envers les quatre quotidiens en grève.

La section no 2 du Syndicat des typographes de New York a intenté ce matin en Cour fédérale une poursuite en arriérés de salaires pour une somme de \$572,000 contre le Herald Tribune, le Mirror et le Evening Post.

Dans leurs poursuites judiciaires, les typographes de la section 2 prétendent que le lock-out pratiqué contre eux constitue une violation des contrats qu'ils ont signés avec ces trois journaux.

C'est la section no 6 du syndicat des typographes qui a déclenché une grève contre quatre quotidiens newyorkais.

Les neuf grands quotidiens de la métropole américaine ne publient pas d'édition municipale depuis plus d'un mois.

Enquête sur la non-parution des journaux de New York

NEW YORK, (PA) — Une Commission composée de trois juristes a commencé hier une enquête sur la non-parution des journaux de New York. Les typographes en grève ont décidé de boycotter le travail de l'organisme au moins pour la semaine en cours.

M. Bertram Powers, président du local no 6 de l'Union internationale des typographes (IATSE), a déclaré qu'une réunion des membres aura lieu dimanche qui décidera de la participation des typographes à l'étude de la Commission.

"Nous prenons bien conscience du fait que toute étude doit avoir une conclusion", a déclaré M. Powers, même si la Commission, qui a mission d'enquêter sur les faits, n'a pas le pouvoir de rendre jugement sur les questions en litige. Elle n'a qu'un caractère consultatif.

Après la première réunion de la Commission, consacrée à son organisation, le président Ha-

rold Medina, juge de la cour d'appel, a déclaré aux journalistes que l'élaboration de leur programme était avancée.

Entre-temps, M. Powers déclarait à une conférence de presse avoir demandé à l'avocat-général Robert Kennedy de voir si les éditeurs ne s'étaient pas rendus coupables de violations de la loi anti-trust.

Powers prétend que l'entente des journaux en vertu de laquelle ils se sont engagés à considérer que toute grève dirigée contre l'un d'eux les touche tous est un pacte qui élimine la concurrence entre les journaux et que cela soulève donc la question à savoir si les lois anti-trust ne sont pas ainsi violées.

Cependant à Cleveland, le maire Ralph Locher a commencé à se méfier de la grève des journaux dans cette ville, demandant aux éditeurs et aux deux syndicats en grève de se réunir dans son bureau aujourd'hui.

ASSURANCES

AUTO — FEU — VIE

Jean Chalifour & Fils

888, du Roi — Tél.: 529-2163

L'Action sportive

CE QUE J'EN PENSE

UNE MOYENNE A ANALYSER

Même si les As de Québec sont de retour à Québec avec un point d'avance en tête de la section Est de la ligue Américaine, il n'a échappé à aucun observateur que les Bears de Hershey détenaient une meilleure moyenne que l'équipe locale.

Avec 40 points en 35 parties, les hommes de Frank Mathers conservent une moyenne de .571 contre .515 pour les As. Toutefois la moyenne ne fait pas foi de tout dans une ligue où les parties locales sont si importantes. Les Bears ont en effet joué trois parties de plus sur leur glace qu'à l'étranger, alors que les As ont cinq parties de plus sur la route qu'au Colisée.

En fait, la fiche des deux équipes est à peu près identique. A domicile, les As ont .794, grâce à 11 victoires, une défaite et 5 nuls; les Bears, grâce à 14 gains, 4 pertes et une égalité, jouent pour .763. Sur la route, la fiche de 6-14-2 des As vaut .318 pour les As et celle de 5-10-1 signifie .343 pour les Bears.

En maintenant ce rendement jusqu'à la fin de l'année, les Québécois obtiendraient 57 points à domicile et 23 sur la route pour un total de 80 points, alors que les joueurs du Hershey récolteraient 55 points chez eux et 24 à l'étranger pour totaliser 79 points.

BUFFALO NOUS A FAIT MAL

Avec la saison division en deux sections, il va sans dire que les joutes contre les clubs de l'Est revêtent pour nous une importance capitale. Cependant, ils ne sont pas la clé du classement.

En autant que la rivalité entre les As et les Bears est concernée, Buffalo pourrait bien s'avérer le facteur déterminant. Québec détient en effet une fiche de 2 victoires, une seule défaite et deux nuls contre H-rshey. L'avantage actuel des Bears dans la moyenne vient de ses parties avec Buffalo. Les hommes de Frank Mathers n'ont en effet aucun trouble particulier avec les Bisons contre qui ils ont décroché leur quota de deux victoires en 4 rencontres.

Les As n'ont qu'une nulle à montrer en cinq duels contre les Bisons et c'est le temps où jamais ce soir de reprendre le terrain perdu.

TROIS OBJECTIFS POUR DROLET

René Drolet est devenu le premier joueur de la ligue Junior A Provinciale, depuis sa reconstitution par Chief Cloutier, à atteindre le total de 100 buts. Son plus proche rival était Claude Joncas avec 89 buts.

Cet exploit a été réussi: en 105 parties et nous croyons que le centre de St-Pascal devrait se fixer comme premier objectif d'atteindre la moyenne d'un but par partie. Après tout, son rival n'avait eu besoin que de 84 rencontres pour la marque précédente.

Comme deuxième objectif, nous croyons qu'il peut abattre la marque de 57 buts en une saison. Enfin, il pourra compléter sa triple couronne à la fin de la saison en remportant le championnat des compteurs du circuit René Lemire.

Lorsqu'il aura accompli ces exploits il n'aura plus rien à attendre de sa ligue actuelle, et il pourra se diriger vers la ligue Junior A d'Ontario, la seule capable de déterminer s'il a l'étoffe pour la ligue Américaine: nous n'en avons jamais douté un seul instant, mais rien ne permet d'en être sûr avec la compétition actuelle.

21 CANADIENS SUR 4.000 BOXEURS

Le magazine Ring a publié son classement annuel des 4.000 meilleurs boxeurs et 21 Canadiens, dont les Québécois Fernand Simard et Marcel Gendron y sont listés. Dans chaque catégorie, Nat Fleischer classe d'abord une douzaine d'aspirants, puis divise tous les autres boxeurs en quatre catégories, soit A, B, C, D.

Robert Clément est le seul aspirant numéroté, étant classé le 11e candidat à la couronne de Sonny Liston. Les autres pugilistes nommés sont: Poirs-Jour: Leslie Borden (C), Phosne LaSaga (C); Mi-lourd: Burke Emery (A), Wayne Fields (D); Moyenn: Wilf Greaves (A), Blair Richardson (A), Ron Brothers (C), Régent Bergeron (D); Léger: FERNAND SIMARD (C), Les Sprague (C), Willie Williams (C), Jack Carter (D), Ray Fagan (D), Réjean Robert (D); Plume: MARCEL GENDRON (C), Les Gillis (D). Aucun poids-coq ou poids-plume digne de mention.

Un fait intéressant est la descente de Tom McNeeley, ancien adversaire de Floyd Patterson, qui est tombé dans la catégorie B, soit après 31 boxeurs et sur un pied d'égalité avec 42 autres.

L'ANECDOTE DU JOUR

Connie Schmidt, que l'on a déjà en le plaisir de voir au tournoi de hockey pee-wee de Québec, représentait son père à un dîner où l'on honorait la fameuse ligne de Schmidt-Bauer-Dumart. En lui remettant la plaque destinée au fameux centre de la ligne chouchoute, Dit Clapper lui dit: "Tu as de grandes traces à suivre".

Edward Kennedy, récemment élu gouverneur du Massachusetts, et frère du président des États-Unis, lui dit: "Je veux te voir après mon discours. Je crois que nous avons le même problème, avec un homme trop célèbre dans la famille".

ICI ET LA

Les parties domiciliaires des As seront retransmises dans les foyers montréalais par l'entremise de Rediffusion à compter de dimanche prochain. — On ne pourra malheureusement pas voir à Québec le match Wall-Leonard filmé l'été dernier au club de golf de Boischatel. Il sera présenté le 10 février sur C.T.V. seulement. Nous aimerions savoir si le par sera de 72 ou 73. — Len Coriveau a trois palres de défenses religieuses géographiquement: Dumais et Roy, de Lauzon; Lacoste et Pelletier, de Montréal; Robinson et Dionne, du Bas St-Laurent. — Plusieurs joueurs des Rangers se sont empoisonnés avec de la nourriture et Camille Henry a été le plus affecté.

Tchèques et Suédois du calibre de la ligue de l'Ouest (Lynn)

MONTREAL (P.C.) — Vie Lynn, pilote des Quakers de Saskatoon, a déclaré hier que les meilleures équipes de hockey en Suède et en Tchécoslovaquie affichaient un jeu "à peu près du même calibre" que celui de la Ligue de Hockey de l'Ouest.

Selon lui, le hockey européen a connu un progrès remarquable. Leurs équipes nationales sont supérieures à la plupart de nos équipes juniors et seniors. Ils ne sont pas en retard du calibre de la LNH, mais leur jeu de passes et leur vitesse sur patins sont aussi bons que ceux de tous joueurs de hockey au monde.

Lynn était alors de passage ici avec son équipe, en route pour Saskatoon, après avoir disputé une série de 13 joutes hors concours en Europe. Les Quakers ont remporté sept victoires et subi six défaites.

Lynn a précisé que les Canadiens ont subi une tension tout le long du voyage de bonne entente. En effet, ils devaient d'abord faire face aux équipes plus faibles avant de s'attaquer aux formations nationales. Toutefois, le contraire s'est produit, ce qui a pris les Quakers par surprise, car ils n'étaient pas prêts.

DANS LA NATIONALE

LES MENEURS	R.	A.	P.	P.
Bathgate, N.-Y.	20	22	42	32
Mahovich, Tor.	22	18	41	32
Bucyk, Boston	17	21	38	12
Oliver, Boston	13	23	36	28
Premiere N.-Y.	17	24	35	16
Hove, Détroit	19	19	34	42
Richard, Mich.	14	20	34	22
Mitchell, Chicago	12	21	34	44
Belliveau, Montréal	8	27	33	44
Geoffrion, Montréal	18	14	32	29
McDonald, Chicago	13	19	32	8
Hull, Chicago	11	21	32	8

Joue la revanche du Québec contre le Buffalo

Les As auront l'opportunité de se venger des Bisons au Colisée, ce soir, à 8 heures

(Par L.-A. FRETTE)

Le retour des As de Québec dans la vieille capitale fournira l'occasion à l'équipe locale dans la Ligue Américaine de faire d'une pierre plusieurs coups s'il est possible car nos porte-couleurs sont talonnés de toutes parts et devront vaincre dès ce soir à 8 heures en affrontant les Bisons de Buffalo dans la première d'une série de deux parties au Colisée.

Les As sont revenus des États-Unis avec un résultat identique aux autres clubs quand ils sont à l'étranger de sorte que les parts ont baissé même s'ils détiennent par les points le premier rang de la section Est pendant que par la moyenne, par exemple, les Bears de Hershey se sont révélés plus redoutables pour menacer le château-fort québécois.

En plus de voir à augmenter ses points, le Québec prendrait une belle revanche sur les Bisons de Buffalo de Billy Reay qui a connu ses plus grands succès cette saison en étant le pilote de l'équipe qui a mis fin à la série victorieuse locale des As. Dans les autres rencontres entre les deux clubs, les visiteurs ont été les seuls à pouvoir se vanter de ne pas avoir encore subi la défaite.

Mort du Rajah

CHICAGO (P.A.) — Rogers Hornsby, le Rajah du baseball, est décédé samedi soir, à l'âge de 66 ans, des suites d'une maladie de cœur.

Considéré comme le plus grand frappeur droitier de tous les temps, Hornsby est mort trois semaines après son entrée à l'hôpital afin de subir une opération mineure à un œil.

Membre du Temple de la Renommée du baseball, il avait remporté le championnat des frappeurs de la LN à sept reprises. Il est, de plus, le détenteur du record du 20e siècle avec une moyenne de .424.

Hornsby avait conduit les Cardinals de St-Louis à leur premier championnat mondial en 1925 en qualité de joueur pilote. Il a également dirigé les Braves de Boston, les Cubs de Chicago, les Browns de St-Louis deux fois et les Reds de Cincinnati. Sa franchise lui a coûté cinq postes de pilote.

Il était dépeint et instructeur des Mets de New York à son dernier.

A la suite de son congédiement à Cincinnati en 1953, il était devenu instructeur des Cubs de Chicago tout en faisant partie de la Commission s'occupant de la jeunesse dans cette ville.

BRILLANTE CARRIERE Nommé au Temple de la Renommée en 1942, Hornsby détient toujours le record de six championnats consécutifs au bâton dans la LN et son record de trois saisons avec une moyenne de plus de .400 n'est égalé que par Ty Cobb dans les temps modernes.

Hornsby s'est mérité le titre de joueur le plus utile de la LN à deux reprises en 1925 et 1929. Sa moyenne de .359 à vie n'est dépassée que par celle de Cobb, à .367.

En plus d'avoir évolué avec St-Louis, il a également porté les couleurs des Giants de N.-Y. et des Braves de Boston.

Il passa des Giants aux Cards en 1926 en échange de Frankie Frisch.

A la suite de son acquisition des Braves par les Cubs en retour de cinq joueurs et \$200,000, ces derniers le congédièrent en 1932. Le commissaire Kenesaw Mountain Landis fit alors une enquête à son sujet, mais Hornsby fut exonéré de l'accusation d'avoir emprunté de l'argent de ses joueurs.

Il avait cependant un faible pour les paris aux courses de chevaux.

Hornsby n'a jamais hésité à exprimer ses opinions sur le baseball. Ainsi en 1957, il s'adressa directement à Emanuel Celler, membre du Congrès, qui faisait alors une enquête sur le baseball. Il conclut sa lettre dans les termes suivants: "J'espère sincèrement que personne ne fera rien de nuisible à l'endroit du baseball, c'est pourquoi je ne négligerai jamais ma contribution à sa préservation."

STATISTIQUES MI - SAISON 1962-1963

SENIOR

1-Jésuite	4	1	288	191	8
2-Jésuite	4	2	235	269	8
3-Séminaire	4	2	264	276	6
4-St-Foy	0	6	194	345	0

JUNIEUR

1-St-Anne	8	0	368	278	16
2-Jésuite	1	7	302	315	14
3-Jésuite	5	3	317	378	10
4-Manoir	5	3	311	377	10
5-Séminaire	2	1	271	397	2
6-Q.H.	0	6	307	460	0

MIDJET

1-Séminaire	3	0	166	40	8
2-St-Patrick	1	2	77	136	2
3-H.S.	1	3	91	138	2

BANTAM "A"

1-Séminaire	4	0	162	87	8
2-Séminaire	3	2	199	100	6
3-Manoir	2	3	104	195	4
4-Jésuite	0	4	73	176	0

BANTAM "B"

1-Jésuite	3	0	118	65	8
2-Séminaire	2	1	136	56	4
3-Manoir	0	4	62	185	0

ervation.

5-Julesde A-Manoir 8 1 17

LIGUE
AMERICAINE COLISEE
de HOCKEY
18e JOUTE de la CEDULE - CE SOIR à 8 H.
"BISONS" vs "AS"
de BUFFALO de QUEBEC

LIGUE AMERICAINE COLISEE

de HOCKEY

18e JOUTE de la CEDEULE - CE SOIR à 8 H.

"BISONS" vs "AS"

de BUFFALO de QUEBEC

PRIX D'ENTREE (RES.): Loges: \$1.00 — Mezz.: (4 premières rang.) \$2.00 — Balcon: \$1.00 — (Adm. Gds.) \$0.50. "Millionnaires": Adultes \$1.00 — Enfants \$0.50.

(Taxes et charge de service incluses) Tabac: Gravel, 100, 24 Avenue 51 Tabac: Gagnon, 56, du Palais 51 Buffet L.-F. Demers, 901 O. St-Cyrille 51 et au COLISEE jusqu'à 8 heures. Contrôle ouvert à 6 h. 30 ce soir.

COMPTEURS DES AS											
	Prov	Spr	Cle	Bl	Her	Buc	Roc	Pit	Buts	As.	Pis
Burchell	1-1	2-3	1-5	2-7	2-4	2-1	2-5	2-1	14	27	41
Lewicki	1-0	1-2	4-4	2-3	1-3	1-1	4-2	1-1	15	16	31
Gray (3-5)	0-1	0-0	0-1	1-3	1-0	2-3	4-3	2-0	13	16	29
Harvey	0-1	1-1	2-3	2-5	0-1	1-0	2-6	3-1	11	18	29
Labadie	1-1	1-4	2-2	2-6	2-0	1-0	0-1	1-2	10	16	26
Attwell	1-2	0-1	2-3	2-0	3-2	1-3	1-3	0-1	10	15	25
Rousseau	0-3	2-0	1-4	1-1	0-2	0-2	3-3	0-3	7	18	25
Martin	1-1	0-2	0-1	1-2	0-4	0-1	0-2	1-4	3	17	20
Dineen	0-0	0-0	5-3	2-2	0-0	0-0	1-3	1-0	9	8	17
Hanna	0-0	1-1	1-1	0-1	0-2	0-1	0-3	0-1	2	10	12
Sutherland	1-1	2-0	1-2	1-0	1-1	0-0	0-0	0-0	6	4	10
Back	0-0	0-1	0-0	0-2	2-2	0-0	0-0	0-2	2	7	9
Cossette	0-0	1-0	0-0	1-0	2-2	1-0	1-0	0-0	6	2	8
Morrison	1-0	0-0	1-3	0-1	0-0	0-1	0-1	0-0	2	6	8
St-Laurent	0-0	0-0	0-3	0-0	0-2	0-0	1-0	1-1	2	6	8
LaBrosse	0-0	0-0	0-1	1-1	0-0	0-0	0-1	0-2	1	5	5
Grigg	0-0	0-0	0-0	0-0	1-0	0-1	0-1	0-1	1	3	4

LE GARDIEN DE BUTS

Charley Hodge	PJ	PC	Bl.	Moy.
a Québec	17	38	1	2.74
sur la route	22	74	0	3.36
TOTAL	39	112	1	2.87

Badminton

Le tournoi annuel de badminton junior et juvénile pour la ville et le district aura lieu samedi et dimanche prochains les 12 et 13 janvier au Québec Winter Club, 650, avenue Laurier.

Le tournoi est réservé exclusivement aux joueurs de Québec et de la banlieue. Ceux qui ont eu 19 ans après le premier octobre 1962 sont éligibles pour les juniors et 15 ans après le premier octobre 1962 pour les juvéniles. Le tournoi débutera à partir d'une heure samedi, alors que les premières rondes seront en cours. Les finales se dérouleront dimanche à 2 hres.

Il y aura compétition en simples masculin et féminin, doubles masculin et féminin. Plus d'une cinquantaine de jeunes seront sur les rangs. Les inscriptions seront reçues jusqu'à jeudi soir à 6 heures par Jean-Claude Laprise, tél: 529-3039.

BOXE

(Par la PRESSE CANADIENNE) NEW-YORK. — Joey Archer, 199 livres, de New-York, a défait aux points Danny Meyer, 139½ livres, de Portland, Oregon en 10 rounds.

TOURS, France. — Alphonse Hallin, 66 livres, a défait aux points René Hernandez, d'Espagne, en 10 rounds, chez les poids-plumes.

Calendrier du hockey mineur de l'O.T.T.J.

LIQUE JUNIOR B

As	PJ	G	P	N	PFP	PC	Pts
Beauport	22	15	4	3	115	5	36
Montmorency	23	14	8	1	83	77	29
St-Foy	23	9	14	0	71	81	18
Ligue	22	3	16	1	88	114	7

LIQUE DYMAA

LIQUE DYMAA	NORTH	SOUTH	PTS				
Citadel	11	7	3	1	41	26	15
Blais	11	6	5	0	39	30	12
Bioscon	11	5	5	0	33	32	12
Tanguay	11	5	3	3	27	31	11
Licouleur	11	5	1	5	30	25	11
Ligue	11	0	10	1	21	45	1

LIQUE INTERUNIVERSITAIRE

LIQUE INTERUNIVERSITAIRE	PJ	G	P	N	PFP	PC	Pts
Laval	4	3	1	0	19	15	6
Toronto	4	2	2	0	22	18	4
McGill	4	2	2	0	19	17	4
Montréal	4	1	3	0	16	26	3

LIQUE PROGRESSIVE

LIQUE PROGRESSIVE	PJ	G	P	N	PFP	PC	Pts
Bulldogs	9	7	2	0	50	46	14
Aigles	9	5	3	0	74	50	12
Castors	9	1	8	0	43	87	3

(Par Jean-Claude LAPRISE)

Et bien la liq biographique de cette série n'a pas besoin de présentation puisqu'il s'agit de nul autre que du brillant centre René Drolet dont les exploits sont très bien connus.

René est certainement l'un des meilleurs joueurs d'avenir, à date, dans l'organisation des As. Bien que René soit âgé de 18 ans, il est considéré comme

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez
522-4771
et demandez le local 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand-messe, messe de réquiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenus: 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cent par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir 25 cents additionnels par insertion; titre caractéristique plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annances ou mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

25 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone: il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les annonceurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

AGENT, gagnez \$100 par semaine dans votre entourage, plein temps ou temps partiel. Ecrire PROQUITS BERUBE, St-Alexandre, Kamouraska. 29074-21-12 (26 fs) 6

Argent à prêter

Prêts hypothécaires de toutes sortes, garantis sous les meilleurs taux, couvrant toute la province. Inspection gratuite. FRONTENAC INC., 1535, Garmier, Québec 6. TEL: 681-2802; soir: 523-9620. 29112 26-12 (1 ms) 15

SUR HYPOTHEQUES 6 à 7%, Québec, environs, 2 ans et plus ou remboursement (capital et intérêt) 10, 20 ans. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, de Demers, Fortier & Demers, 4115, rue D'AUTEUIL. — TEL: 525-4909.

28737-6-12 (mar.j.s. au 2-2) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêts pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêts pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE L.T.E.E., 466, de la Couronne, Ch. 220. Jour: 522-3968. Soir: 653-7908.

29259 3-1 (l.mar.mer.j.v. au 31-1) 15

Armuriers

ARMES A FEU

VENTE et REPARATION d'armes à feu. Articles de chasse et pêche. Mires télescopiques Polychoke, etc. La plus importante et la plus ancienne maison du genre à Québec. Demandez liste de prix pour raquettes.

MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC INC.

151, St-Paul, Québec. 523-3311. 28344 20-11 (mar.j.s. au 22-1) 16A

Argent à prêter

PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUE

REMBOURSEMENT FACILE

Montant du prêt	Paiement mensuel
\$1,500.	\$16.26
\$2,000.	\$21.67
\$2,500.	\$27.10
\$3,000.	\$32.52
\$4,000.	\$43.36

le paiement mensuel comprend le capital et les intérêts

VILLES ET CAMPAGNES

Aucun dépôt aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

PRET CONSENTI LE MEME JOUR

THIBEAULT & ASSOCIES Inc.

285, St-Joseph Est, Québec.

Tél.: Jour — 522-6464; Soir — 623-0508

29138 27-12 (12 fs) 15

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
TEL: 524-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
TEL: 524-9944

TABAGIES J.E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
TEL: 523-0738
115 est, St-Joseph
TEL: 524-1103
61, rue Buade
TEL: 523-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
1199, 4ème Avenue
524-0350
498 boul. Charest Est
525-0045
355, rue St-Joseph Est
522-0131
(Élévateur Gosselin)
417, St-Vallier Est
524-0322
Centre Achats Canadière
2491, boul. Ste-Anne
661-3063
303, rue St-Joseph Est
524-0054
950, rue St-Jean
522-0594

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Endroits desservis par porteurs

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.00 \$3.00 \$6.00 \$11.00

N.B. Les abonnés qui reçoivent le journal par porteur et qui paient pour une année à l'avance, en versant un montant additionnel de \$1.00 ont droit à la revue MARIE FRANCE pour la même période.

Abonnement à la semaine par porteurs

QUEBEC, LEVIS et BANLIEUE
30 cts par semaine
PARTOUT AILLEURS
25 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.00 \$3.00 \$6.00 \$11.00

AUX ETATS-UNIS

1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.75 \$5.00 \$9.00 \$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (journal du jeudi sans supplément)

\$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises

Quotidien \$10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises

Hebdomadaire \$5.00 par année

Autres pays étrangers

Quotidien \$18.00 par année

Autres pays étrangers

Hebdomadaire \$7.50 par année

Argent à prêter

PRET sur première et deuxième hypothèques, \$1,600. et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service Rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne, Tél. 523-8109 — 523-9829.

29058 20-12 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achetés des créances en 1ère et 2ème hypothèque, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél: 525-4637, demandez M. André Lepage.

28855 17-12 (1 ms) 15

A vendre — Divers

ENCHERES MARCEAU, ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue St-Paul. — TEL: 529-1741 — 529-1742.

28889 17-12 (1 ms) 21

A vendre — Divers

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU L.T.E.E., 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426. 29257-5-1 (1 ms) 21

USAGES

Comptoirs en arboriculture usagés. Ameublements, équipements de restaurant à vendre. Bas prix. S'adresser LES ENTREPRISES ST-LAURENT INC., 1194, ST-JEAN. Tél. 529-1729.

29412 8-1 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS usagés et reconditionnés; aussi un porte double, doublé d'acier et deux pupitres à ledger résistant au feu, Rem-Rand, à sacrifier. MONARCH SAFE, 475, St-Anselme, Québec. — TEL: 522-3306.

29267-5-1 (1 ms) 21

EQUIPEMENT DE BOUCHERIE usage Hobart, balance calculatrice, hache-viande, scies à viande, trancheurs. Prix raisonnables, conditions faciles. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, cote d'Abraham, Québec. 29082 24-12 (l.mers. au 21-1) 21

PRELATS — TAPIS

Au prix du Gros. Tapis mur à mur \$2.69 verge carrée. Prelats 49¢ vg carrée. L'Ami du Foyer Inc., distributeur en gros, 3 succursales: St-Roch, 738, St-Joseph Est, 524-1187 — St-Sauveur, 92 St-Joseph Ouest, 523-0162 — Limoilou, 581, 3e Avenue, 524-6707.

28733 10-12 (1 ms) 21

MACHINE coudre White, Arrow, Brothers, Pfaff, Necchi, usagées, remis en parfait ordre. Offertes à prix dérisoire, avec garantie. Conditions paiement très faciles. Aussi quelques reprises pour non paiement, offerte pour balance de compte. 663-7243.

29249-29-12 (1 ms) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, ecornelles, voiles, jarretières. Salon Chez Jeanne Enr., 436 3e Avenue — 529-7606.

29051 20-12 (1 ms) 24

Bureaux à louer

COTE D'ABRAHAM, 5 locaux, chauffés, différentes grandeurs à louer, 1er, 2e, 3e étage. — Tél: 522-2347.

29443 8-1 (6 fs) 37

Clavigraphes

E. LACROIX INC., 530, Cote d'Abraham, Québec. Tél: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente, service. Location \$7.50 par mois, 3 mois \$18.00. Location machines additionnelles. Ameublement de bureau. 28856 17-12 (1 ms) 60

Dentistes

DR ALPHONSE DION CHIRURGIEN-DENTISTE
24, cote du Palais — 522-2153
28611-1-12 (mar.j.s. au 29-1) 57

Clavigraphes

CLEMENT & CLEMENT, Inc., 511, est, boul. Charest. Tél: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location \$7.50 par mois ou \$18. par 3 mois. Réparations, ventes machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbonnes, fournitures bureaux.

28665 10-12 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél: 522-7051. B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.

28201-15-11 (3 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — \$7.50 par mois ou 3 mois pour \$18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER. Québec. Tél: 525-5156.

28858 17-12 (1 ms) 60

EQUIPEMENT de Bureau de Québec. Vente, service, location. Beau choix de machines à écrire, neuves et usagées à prix très modiques, aussi machines à additionner, 660 Cote d'Abraham. Tél: 524-2900.

10-12 (1 ms) 60

Commerce à vendre

TABAGIE pleine opération sur rue commerciale avec propriété, grand terrain, 2 reversus. Logement loué au 2e, aussi logement pour acheteur. \$15,000. comptant, balance facile. Droit propriétaire. S'adresser J.-O. Denis, 89 St-Joseph, Bienville, cdt Lévis. 837-2149.

28913 14-12 (1 ms) 66

CORDONNERIE à vendre, établie rue St-Jean depuis 35 ans, cause de maladie, toute offre raisonnable sera acceptée. 623-7197.

29444 8-1 (6 fs) 66

Dentistes

DR LEONCE LEBLANC, chirurgien-dentiste, ex-internal de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Femmes, les mardis et jeudis soir. — 571, 3ème Avenue, Québec. Tél: Bur. 524-3312 — Rés: 527-3375.

28789 10-12 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE — Éléments latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuits. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Alouillon, Québec 4. TEL: 523-3754.

29289 7-1 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commerciaux anglais. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél: 522-7490.

28891 17-12 (1 ms) 81

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 12e, garçons filles et adultes.

INSTITUT RAYMOND
1475, chemin Ste-Foy — Québec 6.
29109 24-12 (1 ms) 81

ECOLE BLUTEAU, jour, soir, Cours spécial de conversation anglaise. Cours commerciaux bilingue. Anciens élèves de 5e à 12e année. 473, CANARDIERE, 524-3215.

29210 28-12 (1 ms) 81

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY
COURS PAR CORRESPONDANCE
8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années, scientifiques, garçons et filles, 11e pour aspirantes gardes — malades, diplôme du Département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131, HAUTE-VILLE, Québec. Tél: 837-7539. 29016 24-12 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes Paris, New-York, avec modeliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE**, 29 1/2 ST-STANISLAS — 524-6271. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

29260 3-1 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC
Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commerciaux anglais, français. POUR ENTREE: TEL: 524-2889 — 522-6160 — 653-1853.

29013 24-12 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de 6e à la 12e année commerciale et scientifique (Examens du Département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténographie, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, rue ST-JEAN, Québec. Tél: 529-3751 — 681-2808.

29141 27-12 (1 ms) 81

ECOLE METIERS MELOCHE
PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines, tels que: Soudure générale et soudure à haute pression, \$150. Demandez prospectus. **INSTITUT TECHNIQUE "MELOCHE"**, 451, 3ème Avenue, Québec.

28788 10-12 (1 ms) 81

Entrepôts à louer ou à vendre

BATISSE avec 2 chambres froides, grand garage, facilités de stationnement. 1440, MAUFIUS. Tél: 527-4578.

29356-5-1 (6 fs) 85

Femmes, filles demandées

"AVON", la plus grande compagnie au monde, offre à des dames ambicieuses l'opportunité de gagner \$2. et plus l'heure. Territoires exclusifs. Ouvertures à Boischatel, Beauport, Haute-Ville et Ste-Foy. TEL: 523-7706.

5-1 (3 fs) 90

COUSEZ A LA MAISON et gagnez de l'argent supplémentaire. Moyenne, environ \$1.00 l'heure en exécutant toutes les tâches de la maison dans vos moments de loisir. Travail à la pièce. Ecrivez: Dept. D-75, Box 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ontario.

29273 3-1 (6 fs) 90 i.n.o.

Hommes femmes demandés

5 milles de Québec, couple sans enfant demandé. Homme comme fermier, femme comme ménagère, logé, nourri, salaire excellent donner références, âges expérience, no références. Ecrire à CASIER 1206, L'ACTION, Québec ou appeler 842-4717.

29275 31-12 (6 fs) 106

Instruments de musique

SAUVEZ DE L'ARGENT

EN ACHETANT vos instruments de musique accordéons, guitares, clarinettes, saxophones, tambours, violons, etc., et votre musique en feuilles, chez:

FRED TREMBLAY
448, 1ère AVENUE — 524-1090
28896 13-12 (mar.j.s. au 5-2) 115

Machineries

DeWalt 2HP DeLux neuves \$300., 90 machines à bois usagées 45 moteurs, câbles électriques, etc. J.-R. NORMAND, St-Hendri, cdt Dorchester, 647-3529.

28966 18-12 (1 ms) 120

Machines à coudre

REPARATIONS de toutes marques, 55 ans d'expérience. Un an de garantie. Réparations à domicile. THIBOUTOT & PELCHAT, ENR., 10, rue de la Paix. Tél: 525-7615.

28938-15-12 (1 ms) 120A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — V. LEGARE, INC., 2835, Chemin Gomin. — TEL: 653-3183 ou 653-1009.

29234-29-12 (1 ms) 127

ST-FRANCOIS D'ASSISE, maison 3 logements, un 7 pièces, chauffé, deux 5 pièces, non chauffés. Prix avantageux, acompte requis \$5,000. S'adresser RAYMOND BELANGER. Tél: 523-5352.

2888813-12 (1 ms) 127

SILLERY, maison située rue Dickson, plain-pied 6 pièces, 3 chambres à coucher, plus sous-sol fini, garage, terrain 80 x 100. Libre immédiatement. Appelez DEMERS & DEMERS, notaire. Tél: 525-4909.

29288 4-1 (6 fs) 127

LIMOILLOU, Maison de 2 logements de 7 pièces, coin de rue, très bon état. Demandez à discuter. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Louis-A. Prévoist) 529-8456. — Soir: 524-7254.

29405 8-1 (11-1) 127

Maisons demandées

MAISONS 6 logements et plus — Acompte \$10,000. YVES GERMAIN, L.T.E.E., Demandez E. Roy, 529-8121.

29375 7-1 (6 fs) 128

Médecins

DR CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue Saint-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures, le soir, lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 heures. Tél: 524-4061.

29229-29-1

avis de décès

LEGARE. — A l'hôpital Ste-
phonique des Saules, le 7 janvier
1963, à l'âge de 81 ans et 6
mois, est décédée dame Céline

Les funérailles auront lieu vers 14 heures, à 10 heures. Départ du salonn funéraire Antonio Fatrudeau, 30, rue St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de St-Gérard Majella, à la la cimetière paroissial.

8-1 (2 fs)

MAHEUX. — A Québec le 8 janvier 1963 à l'âge de 69 ans est décédée dame Léa Leclerc, épouse de M. F.-Azarias Maheux.

COUTURE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 janvier 1963, à l'âge de 57 ans et 4 mois, est décédé M. Edouard Couture, né le 10 mars 1906, à Lévis, époux de Marie-Anne, née Noëlla Gagné, âgée de 34 ans. Ses parents sont : M. et Mme

Picher. •

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Julien Fils, à 8 heures 45, pour l'église de Pontouze, et de là au cimetière parisien.

7-1 (3 fs)

PIGEON. — A Québec (le 6) 6 janvier 1963, à l'âge de 47 ans, est décédé accidentellement, M. Lorenzo Pigeon, époux de dame Gerorgette Fournier, demeurant à 50, de la Marine.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau, c. 302, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Pitié, et de là au cimetière St-Charles. 7-1 (2 fs)

PLAMONDON. — A Québec.

6 janvier 1963, à l'âge de 82 ans et 3 mois, est décédé dame Marie Normand, épouse de M. J.-Ch. Plamondon, ex-employé de Deslaurlers & Fils, demeurant à 59, de la Salle.

Les funérailles auront lieu le dimanche 10 janvier 1963, à 9 heures. Départ des salons de la Cie Hubert Molins, 253, rue St-Joseph à 8 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

29408—7-1 (3 fs)

ROBERGE. — A Notre-Dame des Laurentides, le 7 janvier 1963, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédé M. James N. Roberge, ingénieur, époux de dame Jeanne De Villiers, demeurant à 1, rue St-François, St-Denis.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures 30. Départ des

TARDIF. — A St-Augustin, le 10 janvier 1963, à l'âge de 51 ans, après une longue et douloureuse maladie.

est décédé M. François Tardif,
veuf de feu dame Rita Rochette.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire à 8 h. 30, pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial.

29409—7-1 (3 fs)

VAILLANCOURT. — A Québec

7 janvier 1963 à l'âge de 21 ans et 3 mois est décédé à Goss.

VEZINA. — A Québec, le 6 novembre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Stanislas Vézina, cuisinier, époux de feu dame Marie Huet, demeurant au numéro 30, rue Montmorency, Boischatel. Ses funérailles auront lieu mercredi, 13 heures. Départ des funérailles : Bouchard frères, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 15, pour l'église de Boischatel, de là au cimetière paroissial. 7-1 (2 ts) s

WELSH. — A Portneuf, le 5 novembre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé dame Anna Welsh, épouse de M. Stanislas Schagriner.

William Welsh.

James Meredith retournera-t-il à l'université ?

OXFORD, Miss. (P.A.) — James Meredith a fait savoir aujourd'hui qu'il ne retournera pas à l'Université du Mississippi pour le second trimestre à moins que la situation ne s'améliore.

"Je tiens à préciser que je

Je n'ai pas décidé d'abandonner mes études universitaires", a déclaré l'étudiant de couleur le 29 de 29 ans.

"Plutôt, j'ai décidé de ne pas venir à l'université pour le prochain trimestre dans les circonstances actuelles".

Le premier de la race noire avoir été admis à l'Université du Mississippi en qualité d'étudiant, Meredith y poursuivra ses études depuis le 1er octobre sous la protection constante de marshals et de soldats fédéraux.

Son admission a donné lieu de émeutes qui ont fait deux morts et une multitude de blessés.



Le Québec en mouvement

Intérêts du Dr Dionne dans une entreprise d'électricité

MONTREAL (PC) — Le commissaire qui enquête sur l'administration de l'hôpital général Fleury, de Montréal, a ap-

pris hier que le Dr J.-A. Dionne détenait la moitié des intérêts dans une entreprise d'électricité qui a obtenu des contrats, alors qu'il était directeur médical de cette institution du nord de la ville.

M. Paul-Emile Leclaire, président de Jean-Talon Auto Electric Inc., a fait cette déclaration en contre-interrogatoire, par le procureur de la Commission, Me François Mercier.

Il a dit qu'il détenait la moitié des actions de l'entreprise et le Dr Dionne l'autre moitié.

Le juge Jean Tellier a été nommé commissaire par le gouvernement provincial, pour enquêter sur l'administration de l'hôpital. Cette enquête est la seconde, couvrant la période qui remonte au 1er janvier 1961, lorsque l'assurance-hospitalisation a été instituée dans la province.

Un début de l'audience d'hier, les administrateurs de plusieurs hôpitaux de Montréal sont venus déclarer que des appartements gratuits étaient mis à la disposition de certains membres de leur personnel.

Un reçu de taxes

Au cours d'audiences précédentes, on avait appris que des membres de la famille du Dr Dionne, qui occupaient des fonctions à l'hôpital général Fleury, étaient logés gratuitement dans des immeubles de l'hôpital.

L'épouse du Dr Dionne a déclaré hier qu'elle avait acheté pour \$310.60 de vaisselle et autres articles d'un grossiste en juillet dernier, en utilisant le nom de l'hôpital. Mais elle a précisé qu'elle avait acquitté personnellement la note.

Les hôpitaux sont exempts de taxes sur ces achats.

Mme Dionne a produit un reçu de taxation pour un montant de \$36.65, en date du 2 janvier 1963.

Un gérant de crédit pour le grossiste a dit au juge Tellier que le reçu de la taxe a été expédié le 19 décembre 1962.

"A-t-on dit pourquoi ils voulaient acquitter la taxe?" a demandé le juge Tellier.

"Non", a dit le gérant de crédit.

L'enquête se poursuit.

Le chef de l'Union Nationale croit que les libéraux ne finiront pas leur terme

(Par ROGER BRUNEAU)

Le Chef de l'Union Nationale a décrit son parti comme "le plus puissant instrument de libération que se soit encore donné le peuple du Québec". Me Daniel Johnson a fait cette déclaration hier lors d'une émission télévisée, au cours de laquelle il a dénoncé ses adversaires pour avoir tenté de faire disparaître l'Union Nationale par des méthodes électorales "qui rappellent étrangement l'époque la plus noire du régime Taschereau".

LIBERTE

Présentant ses vœux à la population, M. Johnson a souligné que la liberté et le progrès du peuple québécois était la raison d'être de l'Union Nationale et que c'est pour cette raison que ses chefs et ses militants en ont fait un parti strictement provincial, un parti libre pour un Québec libre.

SANS AMERTUME
Le député de Bagot dit que l'Union Nationale ne garde pas d'amertume de sa défaite du 14 novembre, "parce que ce n'en est pas une". Il préfère parler de "notre victoire incomplète du 14 novembre".

LUTTE ACHARNÉE
Après les deuils et les difficultés subis par l'Union Nationale, certains ont tenté de faire disparaître ce parti. "Il n'est pas besoin, je pense, de chercher pour quels motifs ils auraient voulu anéantir le plus puissant instrument de libération que se soit encore donné le peuple du Québec. Chose certaine, c'est qu'ils n'ont rien négligé pour arriver à leurs fins", précise M. Johnson.

Il ajoute que depuis trois ans, on a vu à l'œuvre dans la province, la plus gigantesque entreprise de dénigrement et de diffamation qui ait jamais été montée. Elle fut mise sur pied par des gens qui "osent encore s'enfler la voix pour parler de grandeur".

LA PEUR
Devant la croissance rapide de l'Union Nationale revitalisée, les adversaires du parti ont eu peur, et "ils ont réalisé que chaque mois, chaque jour, les rapprochaient davantage d'une défaite certaine".

C'est devant cette peur, affirme M. Johnson, que les adversaires de l'Union Nationale ont déclenché des élections brusquées.

LE RESULTAT
Le Chef de l'Opposition a expliqué que l'Union Nationale avait profité des élections car celles-ci prouvaient que le parti prenait de l'importance constamment.

Douze mois après le congrès de l'Union Nationale, aux élections du 14 novembre dernier, l'Union Nationale enlevait huit sièges aux libéraux, en conservait 23 de ceux qu'elle avait déjà, et recueillait près de 42% des suffrages, ré-

duisant la majorité de 14 députés libéraux, et triplant les majorités de ses propres candidats dans plusieurs comités.



Un ministre a été défait et plusieurs autres mis en danger par le scrutin.

Après avoir donné ces détails, M. Johnson a déclaré que les libéraux n'étaient pas fiers de leur victoire, parce qu'ils ont eu recours à des moeurs électorales condamnables.

ADHERENTS
Au 28 décembre dernier, le nombre des adhérents à l'Union Nationale s'élevait à près de 150,000 personnes.

"N'est-ce pas là la première condition de la démocratisation et du renouvellement d'un parti politique?"

Et M. Johnson promet que le recrutement se poursuit et fera grimper les chiffres dans les prochains mois.

L'ELECTION
"Qu'est-ce que cette élection a réglé?" demande M. Johnson.

Il reconnaît que les libéraux ont réussi à faire prolonger leur mandat, mais il doute que "nos adversaires puissent se rendre cette fois-là au bout de leur terme".

En outre, M. Johnson croit que l'élection a retardé aussi un éclatement à l'intérieur du parti libéral.

Le député de Bagot laisse entendre que tous les problèmes restent posés et sans solution: problèmes des municipalités, des commissions scolaires, des finances, des revenus agricoles du chômage.

PARTI OUVERT

"L'Union Nationale est le seul parti qui soit ouvert au progrès social, le seul parti qui soit humain, le seul qui ait des entraillies, le seul qui s'intéresse aux membres les plus faibles de la société", dit M. Johnson pour répondre aux critiques formulées contre l'Union Nationale par des personnes qui lui reprochaient de s'être trop intéressé, dans son programme au sort des économiquement faibles.

LIBERAUX

S'en prenant à la politique libérale, M. Johnson a déclaré que ce parti était devenu violemment réfractaire au progrès social.

Il a blâmé M. Lesage qui a qualifié de mythes, les mesures préconisées par l'Union Nationale pour aider les régions et les classes les moins favorisées.

Johnson demande à qui va profiter le coup de bourse qui a fait grimper de 40 millions les actions de la Shawinigan

Par Roger Bruneau

"Il serait bien intéressant de savoir qui va profiter de ce coup de bourse qui a fait monter du jour au lendemain les actions de la Shawinigan d'un montant de \$40 millions", a déclaré M. Daniel Johnson, Chef de l'Union Nationale hier soir, lors d'une entrevue télévisée.

Le projet de nationalisation pourrait être un coup de bourse pour certaines personnes, a laissé entendre M. Johnson:

"Vous connaissez tous les libéraux éminents qui sont actionnaires et directeurs des compagnies d'électricité. Rappelez-vous que les principaux dirigeants de la fédération libérale étaient présents au fameux colloque du Lac à l'Épaulé. Il faudra bien que M. Lesage s'explique au cours de la prochaine session" a-t-il ajouté.

Modalités

L'élection du 14 novembre n'aurait rien décidé quant à la nationalisation, selon M. Johnson.

"Le peuple ne pouvait tout de même pas approuver des modalités qu'il ne connaissait pas avant le 14 novembre et qui restent encore aujourd'hui largement inconnues".

Et il ajoutait: "Tout ce que nous savons dans le moment, et on a eu bien soin de nous le cacher avant l'élection, c'est que le régime Lesage est prêt à payer à même votre argent sans avoir consulté le peuple, entre \$5.00 et \$7.00 de plus par action qu'il n'aurait coûté à l'Hydro-Québec ou à n'importe qui d'entre vous pour acheter les mêmes actions dans le cours ordinaire du marché".



● LA CANNE A POMMEAU D'OR AU CAPITAINE COWIE — C'est hier midi qu'a eu lieu à Québec, la remise de la canne au pommeau d'or au commandant de "L'Eskimo", le capitaine W. H. Cowie. Lors de la remise du trophée convoité, M. Paul Bousquet, Ing. P., directeur du port de Québec, a vanté l'esprit communautaire des armateurs qui contribuent au succès de la navigation d'hiver jusqu'à Québec, aide précieuse à la vie économique de notre ville. "L'Eskimo" a gagné la course du premier océanique à atteindre Québec en 1963, arrivant dans notre port à 2 h. 50 dans l'après-midi du Jour de l'An. Cette année, la Cité de Québec a remis également un trophée au capitaine du premier vaisseau à atteindre notre port. Il s'agit d'une plaque portant les armoiries de la ville. M. Paul Mecteau, que l'on voit ici, a remis le trophée au capitaine Cowie en présence de M. Paul Bousquet. (Photo: "l'Action", par Marcel Laforce).

Un programme hardi pour l'Eglise

Le Concile, dont le but principal est de promouvoir la rénovation de l'Eglise, veut être également une invitation à toute la chrétienté, désempée depuis des siècles, de chercher et de trouver l'unité. SÉLECTION du Reader's Digest de janvier vous présente une étude sur le Concile, qui, selon un grand penseur contemporain, "pourrait bien être l'événement majeur du 20^e siècle, et même de plusieurs siècles". Achetez votre Sélection aujourd'hui!

Programme des activités du Carnaval 1963

Pour la neuvième année consécutive le Carnaval d'hiver viendra semer la joie au sein de la population de la vieille capitale et attirera des milliers d'étrangers aux oreilles desquels la réputation formidable de nos activités carnavalesques est parvenue.

Le Carnaval débute cette année le 27 janvier, pour se terminer le 26 février. Voici un aperçu des différentes activités auxquelles toutes les personnes se trouvant à Québec pourront participer.

DU 27 JANVIER AU 26 FÉVRIER
Bonspiel International de Curling.

VENDREDI 1
Tournoi de Ballon-Bal à Donnacona.

SAMEDI 2
Tournoi de Ballon-Bal à Donnacona.

DIMANCHE 3
Tournoi de Ballon-Bal à Donnacona.

MERCREDI 6
Ouverture du Carnaval. Couronnement de la Reine (Piste de Courses).

JEUDI 7
Hockey - Providence vs As (Colisée).

DANSE POPULAIRE (Palais de Glace).

VENDREDI 8
Festival de la Basse-Ville. Dog Derby (1^{re} étape).

SAMEDI 9
Danse populaire. (5 milles).

FESTIVAL DE LA BASSE-VILLE. Course à pied 30 milles (Québec à Donnacona).

DIMANCHE 10
Dog Derby (2^e étape).

DANSE POPULAIRE (Palais de Glace).

DIMANCHE 13
Danse Populaire (Palais de Glace).

JEUDI 14
Danse Populaire (Palais de Glace).

SAMEDI 15
Festival des Etudiants. Soirée Carnavalesque - Chambre de Commerce de St-Foy (Holiday Inn).

Journée de la Forêt. Danse populaire.

Bal des Nations (Château Frontenac).

SAMEDI 16
Tournoi de Hockey Pee-Wee (Colisée).

Tournée des Monuments. Festival des Etudiants. Opéra "Barbier de Séville" (Palais Montcalm).

Courses de Motocyclistes sur Glace (Piste de Courses).

Bal des Sorcières (Palais Montcalm).

Hôtel-Motel des Laurentides (Palais Montcalm).

Bal des Bijoutiers (Cambray Curling Club).

DIMANCHE 17
Tournoi de Hockey Pee-Wee (Colisée).

Parade de jour (Bas de la Ville).

DANSE POPULAIRE (Palais de Glace).

SAMEDI 18
Hockey - Baltimore vs Québec (Colisée).

Visites du Bonhomme Carnaval à domicile.

LUNDI 19
Tournoi de Hockey Pee-Wee (Colisée).

Fête de Nuit (Lac Beauport). Danse populaire.

MARDI 19
Tournoi de Hockey Pee-Wee (Colisée).

Diner des Clubs Sociaux (Château Frontenac).

Hockey - Baltimore vs Québec (Colisée).

Parade des monuments (Rue St-Vallier).

MERCREDI 20
Tournoi de Hockey Pee-Wee (Colisée).

Courses de Barils (Boulevard Charest). Danse populaire.

JEUDI 21
Tournoi de Hockey Pee-Wee (Colisée).

DANSE POPULAIRE (Palais de Glace).

VENDREDI 22
Tournoi de Hockey Pee-Wee (Colisée).

Parades des Barils (Boulevard Charest). Danse populaire.

SAMEDI 23
Tournoi de Hockey Pee-Wee (Colisée).

Diner Mises Hospitalité (Hôtel Victoria).

Parade des Canots. Parade de Soir (Haute-Ville).

DIMANCHE 24
Courses en Canots. Danse Populaire (Palais de Glace).

LUNDI 25
Diner Clubs Vente-Publicité (Québec Winter Club).

Festival St-Roch. Danse populaire.

MARDI 26
Bal du Mardi-Gras (Château Frontenac).

DANSE POPULAIRE (Palais de Glace).

Clôture du Carnaval.

Dernière sortie de M. Caouette

L'Ouest et le français

Dans une déclaration, M. Réal Caouette chef adjoint du Crédit social se prononce fortement en faveur d'un meilleur traitement pour ses compatriotes canadiens-français dans les

Au cours d'une entrevue, le chef adjoint du Crédit social a quatre provinces de l'ouest.

"Les provinces de l'Ouest devraient donner aux Canadiens français exactement le même traitement que nous donnons aux Anglo-Saxons au Québec".

Quand on lui a demandé de dire exactement ce que cela impliquait il a mentionné les écoles où l'on devrait enseigner en français et où on dispenserait l'enseignement religieux. L'enseignement et des postes de commissaires scolaires devraient être réservés à des Canadiens français.

Il devraient avoir leurs propres écoles sans avoir à payer des taxes doubles", a-t-il dit.

M. Caouette est également en faveur de l'usage du français dans les débats aux législatures provinciales, aux conseils municipaux ainsi que dans les échanges de correspondance entre les fonctionnaires et les contribuables canadiens - français de même que dans les cours de justice.

Il dit que la population anglophone du Québec jouit de tous ces droits.

Le recensement fédéral de 1961 rapporte que près de 81 pour cent des 5,259,211 personnes constituant la population totale du Québec sont d'origine française et que près de 11 pour cent sont d'origine anglaise, irlandaise, écossaise et galloise. La plupart des huit autres pour cent viennent de l'Europe orientale.

Parlant du groupe anglophone, M. Caouette dit: "Nous ne voulons pas leur marcher sur les pieds, mais nous ne voulons pas non plus qu'ils nous marchent sur les pieds".

Le député de Villeneuve dit que les Canadiens français sont traités injustement en Colombie-Britannique et en Alberta qui ont des gouvernements crédites tout autant qu'en Saskatchewan et au Manitoba.

Actuellement, les Canadiens français sont traités sur le même pied que les Ukrainiens, les Polonais, les Juifs, les Allemands et tout le reste.

"Ils devraient être traités de la même façon que les Canadiens français de l'Est."

"Le pacte confédératif a été conclu par des Canadiens français et des Canadiens anglais; c'était un pacte entre les anglosaxons et les cultures latines. Les Ukrainiens, les Polonais et les Juifs n'étaient pas là".

M. Caouette a abordé pour la première fois le sujet des minorités canadiennes-françaises de l'Ouest dans un discours prononcé au Ralliement des Crédi-

tés, l'ailé québécois du parti qu'il dirige, au congrès annuel qui eut lieu à Trois-Rivières le 26 août.

Cette fois-là, il a dit: "Au nom de la Confédération canadienne, je demande aux provinces de l'Ouest de donner à la minorité française et catholique le même traitement dont les Anglo-Saxons jouissent ici au Québec".

Le Conseil de la vie française en Amérique, une grande organisation culturelle canadienne-française, a depuis longtemps exprimé des opinions semblables à celles du député créditiste.

Mais le secrétaire du Conseil, Mgr Paul-Emile Gosselin, dit que le bilinguisme complet au Canada est une utopie et que même les Prairies n'auront pas d'écoles françaises avant 50 ans.

Il a souligné que les Canadiens français sont dispersés à travers les quatre provinces représentant six à huit pour cent de la population. Dans quelques régions, d'autres minorités ethniques, telles que les Canadiens Ukrainiens, sont plus considérables.

D'autres indices de ces changements existent. Par exemple,

le nombre de Canadiens français qui ont émigré vers l'Ouest a augmenté de 50 pour cent depuis 1951.

Le R.P. Gilles Ouellette, supérieur de la société, se trouve actuellement à Cuba pour juger sur place. La Société des missions étrangères cubain a donné des assurances en vertu desquelles on accordera les visas nécessaires à l'entrée à La Havane d'autres prêtres canadiens.

Ce geste est considéré à Ottawa comme indiquant un changement d'attitude du gouvernement cubain qui prit souvent dans le passé des positions violemment antireligieuses.

Castro aurait invité des prêtres des missions étrangères du Québec

Le gouvernement cubain a invité la Société des missions étrangères, établie à Montréal, à envoyer d'autres prêtres à La Havane.

Selon un informateur digne de foi qui a annoncé cette nouvelle, cette invitation a été faite il y a plusieurs semaines.

Aucune décision n'a encore été prise. On pense cependant que ce groupement catholique répugne à envoyer des prêtres dans un pays qui a obligé de nombreux missionnaires à prendre la fuite en 1961.

Le R.P. Gilles Ouellette, supérieur de la société, se trouve actuellement à Cuba pour juger sur place. La Société des missions étrangères cubain a donné des assurances en vertu desquelles on accordera les visas nécessaires à l'entrée à La Havane d'autres prêtres canadiens.

Ce geste est considéré à Ottawa comme indiquant un changement d'attitude du gouvernement cubain qui prit souvent dans le passé des positions violemment antireligieuses.

AUTRES INDICES

D'autres indices de ces changements existent. Par exemple,

le nombre de Canadiens français qui ont émigré vers l'Ouest a augmenté de 50 pour cent depuis 1951.

Le R.P. Gilles Ouellette, supérieur de la société, se trouve actuellement à Cuba pour juger sur place. La Société des missions étrangères cubain a donné des assurances en vertu desquelles on accordera les visas nécessaires à l'entrée à La Havane d'autres prêtres canadiens.

Ce geste est considéré à Ottawa comme indiquant un changement d'attitude du gouvernement cubain qui prit souvent dans le passé des positions violemment antireligieuses.

D'autres indices de ces changements existent. Par exemple,

le nombre de Canadiens français qui ont émigré vers l'Ouest a augmenté de 50 pour cent depuis 1951.

Le R.P. Gilles Ouellette, supérieur de la société, se trouve actuellement à Cuba pour juger sur place. La Société des missions étrangères cubain a donné des assurances en vertu desquelles on accordera les visas nécessaires à l'entrée à La Havane d'autres prêtres canadiens.

UNIVERSITE LAVAL

L'Ecole de Pédagogie et d'Orientation

Acceptera à son inscription de janvier les élèves désireux de s'inscrire dans les programmes suivants:

● Licence en pédagogie:

Options: Administration — Enseignement dans les Ecoles Normales — Recherches. — Régime: Temps complet ou partiel (fin d'après-midi et samedi matin). — Condition d'admission: Baccalauréat en pédagogie (Brevet A) — Pour renseignements supplémentaires: Tél.: 681-4631, ext. 366 et 368.

● Pédagogie des inadaptes:

Baccalauréat et Diplôme — préparation à l'enseignement dans les classes spéciales. — Régime: Temps complet ou partiel. — Conditions d'admission: Brevet d'enseignement; 12ième année ou l'équivalent. — Pour renseignements supplémentaires: Tél.: 681-4631, ext. 366 et 368.

● Baccalauréat en pédagogie générale:

Régime: Temps partiel, le samedi matin seulement. — Conditions: Brevet supérieur. — Pour renseignements supplémentaires: Tél.: 681-4631, ext. 366 et 368.

INSCRIPTION: Du 7 au 11 janvier, de 9 h. A.M. à 5 h. P.M. et le 12 janvier de 9 h. A.M. à 12 h. A.M.

Ecole de Pédagogie et d'Orientation

CITE UNIVERSITAIRE

Ouverture des cours: Le 14 janvier

TRES GRAND CHOIX BIJOUTERIE

RENÉ MARCOUX

BAGUES de FIANÇAILLES

UN LEGER ACOMPTÉ

RESERVERA TOUT ARTICLE DE VOTRE CHOIX

VASTE ASSORTIMENT DANS LES LIGNES SUIVANTES

- Ensembles de toilette
- Boutons de manchettes
- Horloges-Montres-Bases de marbre-Trousses de voyages
- Valises
- Pierres de naissance
- Perles cultivées
- Chapelets
- Bijoux
- Briquets
- Verrre taillé
- Verrre soufflé de couleurs, etc.

AU PRIX du GROS

365 de la COURONNE — Québec — Tél.: 524-8722